

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDÉ LE 1er JUIN 1880.

VOL. LXII NO. 34

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 19 JANVIER 1922

REELECTION

DES MINISTRES

Les affaires politiques paraissent se gâter, dans certains endroits du pays. On dit généralement qu'il faut un gouvernement composé d'hommes de gouvernement, d'hommes avertis pour gouverner le pays dans la crise actuelle. L'hon. M. King a répondu à ce besoin en invitant tous les hommes politiques les mieux qualifiés. D'un bout à l'autre du pays, les journaux ont témoigné de la satisfaction en apprenant la formation du cabinet libéral.

Comme d'après la constitution, les ministres responsables, les conseillers de Sa Majesté doivent se présenter devant leurs électeurs avant de prendre leur siège en Parlement, on a fixé la date des élections complémentaires au 19 janvier. L'appel des candidats se fera le 19 courant et le scrutin aura lieu le 2 février, au cas de contestation.

Il ne semble pas probable que les nouveaux ministres aient de l'opposition, mais, tout de même, à une semaine de distance, il paraît s'en dessiner.

D'après les récentes déclarations de l'honorable M. Crerar, le pays a besoin d'un gouvernement fort, énergique et plein de clarté. Ce gouvernement, lui, le chef fermier est prêt à lui prêter main-forte, à l'appuyer et à "coopérer" avec lui.

Les dispositions du chef des fermiers sont réellement sympathiques. C'est un libéral qui serait heureux de revenir tout simplement aux bonnes vieilles couleurs.

Tout le monde ne pense pas comme lui dans les rangs de son parti. Ainsi, lorsque le chef est disposé à "coopérer" avec les libéraux, les fermiers de l'Ontario se proposent de faire de l'opposition à l'honorable G.-P. Graham, un des ministres les mieux considérés de la nouvelle administration. Les conservateurs pour leur part se préparent à faire la lutte à l'honorable M. King dans York Nord. Les autres ministres seront sans doute élus par acclamation. Nous disons que les affaires politiques se compliquent, se gâtent, et n'avons-nous pas raison?

A notre point de vue, cette situation est intolérable. Pourquoi n'accepte-t-on pas la décision de la majorité? Pourquoi ne laisse-t-on pas les ministres se faire élire par acclamation, comme il arrive généralement après une élection générale suivie d'un changement de gouvernement?

Nous sortons d'une élection générale, et le peuple a fait connaître sa volonté. Le premier ministre a choisi les hommes les mieux qualifiés pour représenter chaque province dans le gouvernement de la nation. Quel motif peut-on invoquer pour plonger l'élection une fois encore dans les élections partielles?

Un comté qui a élu un député alors qu'il était simple candidat, lui donnera certainement une plus grande majorité encore lorsqu'il se présentera comme ministre. En somme, c'est une perte de temps, une perte d'argent tout à fait inutile.

Le public réprouvera certainement les agents électoraux qui cherchent à provoquer des élections lorsque le pays, après une campagne politique de plus de trois mois, réclame de ses gouvernants, du travail appliqué pour aider à trouver la solution de quelques-uns des plus graves problèmes qui aient encore surgi.

Nous sommes surpris de l'action des fermiers, surtout après les déclarations de l'honorable M. Crerar et celles d'autres chefs provinciaux.

Prenez par exemple, les paroles de Monsieur J.-L. Brown, député de Lisgar, Man. Il disait à Winnipeg, le 11 courant: "Au point de vue de gagner une élection, nous n'avons pas fait un insuccès, comme la chose aurait pu arriver, ni un succès dont nous pouvons être contents et satisfaits. Il faut admettre que nous sommes au moment critique de l'histoire de notre organisation. Des mauvais conseils ont souvent changé des victoires certaines en désastres... Nous saurons avant longtemps, si nous pourrions consolider nos positions, en tirer avantage ou faire naufrage sur le rocher où sont allées se briser toutes les organisations de fermiers, dans le passé, — le rocher de l'action politique directe."

Il faut admettre que ces paroles sont lourdes de sens. De la part de qui viennent les mauvais conseils? Est-ce qu'il suit les chefs, ou bien est-ce que les supposés chefs ne sont que des jouets entre les mains de certains agitateurs politiques?

C'est ce que nous devrions savoir avant longtemps, en nous basant sur les paroles de M. Brown.

M. Crerar désire coopérer avec les libéraux afin de donner au Canada un gouvernement fort.

Les fermiers conservateurs de Calgary refusent de céder un siège à l'honorable Charles Stewart, un fermier et ex-premier ministre de l'Alberta.

Les fermiers de la péninsule d'Essex s'organisent pour faire la lutte à l'honorable Geo. P. Graham.

Quels conseils ont prévalu dans ces

derniers cas? Est-ce qu'on méconnaît les directions de Crerar? Est-ce là ce qu'on appelle "coopérer" afin de donner au pays un gouvernement fort...? Le jeu des tireurs de ficelles ne pourra pas tarder d'être mis à jour; le plus vite, le mieux ce sera.

LA SESSION A QUEBEC

Immédiatement après l'ouverture officielle de la Législature et avant même le commencement du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, la Chambre a pu prendre connaissance des rapports des différents ministres, chacun des ministres s'étant fait un devoir de faire connaître de bonne heure à la députation, les résultats de l'année dernière et les projets formés pour l'année nouvelle.

Le rapport soumis par l'honorable Athanase David, secrétaire de la Province, montre que le revenu total provenant des honoraires payés au secrétaire et régistraire de la province, pour services rendus, s'est élevé, durant le cours de l'année fiscale 1920-21, à \$106,520.22, soit une augmentation de \$31,490.09 sur l'année dernière. Quant à la loi des compagnies, il appert que cinq cent vingt-et-un compagnies à fonds social ont été créées, et ont obtenu des brevets de patentes, émises sous le grand sceau de la province, conformément à la "loi des compagnies de Québec, 1920", représentant un capital global de \$226,423.90.

Trente-neuf compagnies étrangères, désirant faire affaires dans notre province, ont bénéficié de notre loi et obtenu, en se conformant aux prescriptions des articles 6098 et suivants des S.R.Q., 1909, des licences leur permettant de faire affaires dans la province de Québec.

Le rapport déclare que "les enfants au-dessous de seize ans condamnés aux écoles de réforme et ceux de moins de quatorze ans placés dans nos écoles d'industrie, voient leur nombre s'accroître, surtout dans le dernier cas. Cet accroissement semble coïncider avec le développement de la population urbaine."

Une somme totale de \$96,380.00 a été distribuée aux commissions scolaires qui ont rempli les conditions requises et a surtout été appliquée aux petites écoles.

Le Conseil, ajoute le rapport, a entrepris une lutte énergique contre trois grands fléaux: la tuberculose, la mortalité infantile et les maladies vénériennes.

Le nombre des municipalités scolaires dans la province, le 30 juin 1920, était le suivant: 1718, dont 1367 municipalités scolaires catholiques et 351 protestantes, soit une augmentation de 42 municipalités scolaires depuis le 30 juin 1919.

Au cours de l'année 1920-21, porte le rapport, une somme de \$1,588,669 a été dépensée pour la construction ou la réparation de maisons d'écoles. Pour la période correspondante de 1919-20, une somme de \$1,341,868 avait été dépensée. Il y a donc une augmentation de \$246,801.

Il y a 20 ans, la province ne comptait que deux écoles normales de filles, l'une à Québec, l'autre à Montréal; aujourd'hui, nous en avons douze. Les régions importantes comme la Beauce, le Lac Saint-Jean, les Cantons de l'Est réclament la même faveur, les mêmes avantages, et depuis longtemps déjà on est à l'étroit dans celles de Québec, de Rimouski et de Chicoutimi. Il faudra nécessairement les agrandir ou les rebâtir dans un avenir prochain.

Le surintendant de l'Instruction Publique suggère dans son rapport, qu'un Ordre du Mérite Scolaire soit fondé, faisant pendant à celui du Mérite Agricole.

Le Secrétaire Provincial a aussi jeté les grandes lignes d'un projet en vertu duquel les collèges classiques de notre province recevraient chaque année une allocation de \$10,000, au lieu des \$1,000, qu'ils reçoivent présentement.

Du rapport du ministre de l'Agriculture, il ressort que l'année agricole a été bonne malgré la sécheresse dont les résultats n'ont pas été désastreux que l'on s'y attendait.

Parlant d'abord des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, il fait les considérations suivantes:

Depuis 1917, le conseil d'Agriculture a fait des réformes importantes qui devaient nécessairement affecter le recrutement des membres, mais qui devaient aussi avoir pour résultat de grouper l'élite des cultivateurs dans les sociétés et les cercles. La loi et les règlements ont été amendés graduellement de façon à couvrir une période de cinq ans, de 1918 à 1922.

En 1917 et les années précédentes, la souscription des membres des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles était de \$1.00 par année, mais ces associations étaient libres de distribuer, en retour, des graines fourragères pour un montant égal à celui de la souscription.

Nous avons déjà expliqué les inconvénients de ce système. Le Conseil d'Agriculture a prohibé, dès 1918,

la distribution de graines par les sociétés en échange de la souscription et a limité celle faite par les cercles à 50% du montant versé par chaque membre.

En 1920, c'est-à-dire après deux ans d'essai, le Conseil d'Agriculture déclarait que même cette distribution de graines de 50% par les cercles, prendrait fin le 1er janvier 1921. La législation de son côté tenant compte des vœux émis par les représentants des sociétés d'agriculture à leur congrès de février 1920, portait, par une loi adoptée à la dernière session, la souscription des membres des sociétés d'agriculture à \$2.00, à compter de 1922.

Le rapport annuel présenté à la Chambre par l'honorable M. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, démontre clairement, l'essor très considérable donné à la colonisation en ces derniers temps. On y voit que les travaux de colonisation ont été poussés avec une activité remarquable. A même les crédits ordinaires, le département a couvert 109 milles de chemins nouveaux et réparé 430 milles de chemins en mauvais état; il a construit et réparé des ponts et des ponceaux d'une longueur totale de 9,467 pieds.

Le département a dépensé, pour ces divers travaux, la somme de \$449,960.10 et la contribution des intéressés a été de \$34,170.99.

Au cours de l'année, le gouvernement a dépensé \$998,137.06 sur le montant de 5 millions qui a été voté pour fins de colonisation.

Grâce à cette somme, il a été possible d'ouvrir 301 milles de chemins neufs, de parachever 268 milles de chemins ébauchés, de réparer 81 milles de chemins en mauvais état, de réparer des ponts et des ponceaux sur une longueur de 11,970 pieds. Les intéressés ont contribué pour une somme de \$43,162.38.

Et le ministre résume ainsi:

"Il a été dépensé, pour travaux de colonisation tant sur le budget ordinaire qu'en vertu de la loi George V, chapitre 6, une somme totale de \$1,426,097.16, sans compter la contribution des intéressés et le subside aux sociétés de colonisation qui ont servi aux mêmes fins. Avec ce montant nous avons fait 411,33 milles de chemins ébauchés, nous avons amélioré 512.66 milles de chemins en mauvais état, nous avons construit et réparé des ponts et ponceaux sur une longueur de 31,437 pieds. Nous avons en plus facilité par des octrois, la construction de cinq écoles en pays de colonisation. L'Abitibi, les vallées du Lac Saint-Jean et de la Métapédia sont les régions qui accusent les plus grands progrès et le gouvernement ne négligera rien pour encourager les nouveaux colons à s'y établir."

Quant au rapport de l'honorable Ministre des terres et Forêts, M. Mercier, il proclame avec une légitime fierté, que les recettes du ministère, en 1921, ont été plus élevées que jamais depuis la confédération, soit de \$3,567,188. Dans son rapport, l'honorable Ministre parle longuement des bois et forêts, des terres publiques, de l'industrie forestière, de l'inventaire forestier et en dernier lieu, pour que le lecteur le garde bien en mémoire des feux de forêts. Le ministre fait savoir que son ministère est mieux outillé que jamais pour la protection des forêts, mais il admet qu'il y a encore beaucoup à faire. Il projette de multiplier les appareils téléphoniques, les tours d'observation, les chemins de communication, etc., afin de donner le plus de protection possible aux terrains boisés. Notons en passant, que les revenus forestiers, qui accusent la somme de près de \$4,000,000, cette année, n'étaient que de \$900,000, en 1910.

On remarquera aussi que les propositions et seconds de l'adresse en réponse au discours du trône, aussi bien à la Chambre Haute qu'à l'Assemblée Législative, ont fort loué les bienfaisants effets de la Loi des Liçueurs de Québec, laquelle fera tomber dans le trésor de la province, pour l'exercice en cours, une somme de profits qui dépassera peut-être \$4,000,000. Cette loi qui donne pourtant satisfaction généralement, n'atteint pas encore, aux yeux du gouvernement, le degré de perfection qu'on attend d'elle. C'est pourquoi à la session qui commence, on soumettra des amendements qui devront la rendre plus parfaite.

La session actuelle s'ouvre donc sous les plus brillants auspices et si elle tient ce qu'elle promet, ce dont nous ne doutons pas du tout, elle aura été l'une des plus fructueuses dans l'histoire politique de notre province. Une partie des profits dérivant de la vente des liçueurs en cette province, servira à l'amélioration des routes publiques et à la construction de nouvelles là où il n'y en a pas encore, de même qu'à l'encouragement à l'Instruction Publique. C'est là ce qui doit rassurer ceux qui doutaient encore des intentions du gouvernement relativement à sa politique des bons chemins, et qui devaient faire rentrer sous terre, les fauteurs de discord, les faiseurs de clans qui prétendent tenir leur député par

le pied, parce que tout ce qui a été promis n'a pas encore été tout donné. Mais les finances aidant, on peut être assuré que toutes les promesses faites seront respectées, n'en déplaise à ceux qui comptaient autrement.

A PROPOS D'ASSURANCE

A une récente séance du conseil de ville de Saint-Jean, après avoir fait l'étude des améliorations apportées à notre réseau d'aqueduc, lesquelles améliorations ont permis que nous greffions toutes ces améliorations sur nos bornes-fontaines sur des tuyaux de six pouces au minimum, on en est venu à parler de démarches à faire pour obtenir une réduction des taux exigés par les compagnies régies par le Canadian Fire Underwriters Association. Son Honneur le maire faisait avec raison remarquer, qu'à la suite de toutes les dépenses encourues par la ville pour se conformer aux exigences des Underwriters, il serait juste que ces derniers fissent montre de bonne volonté et de bonne foi en consentant la réduction promise, quand la cité se serait conformée aux conditions imposées.

Pour plus ample informé, on consulte le dernier rapport des Underwriters concernant notre cité, et l'on constate avec stupeur, que ladite cité serait mal venue de demander une réduction des taux d'assurances-feu, parce que qu'elle n'a pas encore rempli l'une des conditions essentielles imposées par les Underwriters, à savoir qu'elle n'a pas élargi ses rues... Mais oui! vous avez bien compris: Nos rues sont trop étroites pour que nous puissions obtenir une diminution des taux d'assurances, en Saint-Jean! C'est bête, mais c'est comme ça.

Il semblerait qu'il n'y ait plus qu'à tirer l'échelle. Mais le maire et le conseil pensent autrement et leur dernier effort n'a pas encore été tenté. Que tenteront-ils? Nous n'en savons rien pour le moment, mais nous avons raison de croire que ce sera un coup décisif.

Nous avons par ailleurs, devant les yeux, un rapport de séance d'un comité spécial de la Législature d'Ontario, sur les assurances et, à cette séance, on semble avoir découvert que si les compagnies refusaient obstinément de réduire leurs taux, c'est qu'elles en sont matériellement empêchées par l'importance des primes qu'elles sont obligées de verser aux agents.

Dans le rapport du comité en question, le juge Masten établit que nous évoluons dans un cercle vicieux et voici comment: Au sujet des taux d'assurance-feu, il déclare que la Canadian Fire Underwriters Association était nécessaire pour la stabilité financière des compagnies d'assurances en général et le traitement équitable des clients; mais qu'il pourrait y avoir une mesure de surveillance et de publicité sur ses affaires.

Il recommande que le département de l'assurance ait l'autorité d'un tribunal d'appel contre les décisions de la Canadian Fire Underwriters Association, au sujet de la fixation des taux. Il déclare également que le département devrait avoir autorité de faire enquête sur toutes les plaintes qui pourraient lui être faites au sujet des taux, tels que sur automobiles, accidents, etc.

Le juge discute la question des commissions aux agents. Il opina qu'elles étaient excessives et que la grande proportion des primes payées par le public, servait à défrayer l'administration et le coût d'acquisition des affaires.

Il ne voit pas de moyen de remédier à la situation, si ce n'est en faisant appel à la Législature. Les compagnies sont impuissantes à cause de la concurrence. Si une compagnie tend à réduire les commissions, les autres transfèrent leurs affaires à d'autres compagnies plus généreuses. C'est pour cette raison que l'on ne peut attendre de remède des compagnies elles-mêmes.

Ne serait-il pas opportun que l'Union des Municipalités prit l'initiative d'une démarche tendant à obtenir du département provincial des assurances-feu, une remédiation au mal dont toutes les municipalités du pays sont affligées. La session est maintenant ouverte à Québec, et il serait temps que des démarches fussent faites de bonne heure auprès du trésorier de la province, en vue d'obtenir qu'il soit possible, pour les municipalités qui, comme Saint-Jean, ont encouru des dépenses énormes pour se protéger contre l'incendie, d'obtenir en retour, pour leurs contribuables sur qui pèsent les impôts, une réduction des taux d'assurance-feu, à titre de juste compensation.

M. TASCHEREAU A REPOUR DU A. M. SAUVÉ

A la suite des critiques de M. Sauvé, au cours du débat sur l'adresse, à la Législature, le premier ministre M. Taschereau a servi au chef de l'opposition la cinglante réplique que voici:

"Me serait-il permis de m'arrêter devant un autre fauteuil, non pas vide de celui-là, mais bien rempli par la personne de celui qu'un journal indépendant de Montréal appelait "ce bon gros garçon". J'ajouterais sans un brin de malice que, s'il eût vécu dans l'antiquité, on l'eût appelé le temporisateur."

Il a Blanche Garneau pour programme, Arthur Lalonde pour mascotte, Saint-Benoît pour patrie et l'opposition à bail perpétuel.

Pendant les horreurs d'une pénible canicule, il a parcouru la province, armé de sa grande rapière. Certains journaux du temps nous disaient les foules qui accouraient, leur délire et leur enthousiasme, l'impression profonde créée sur elles par les fanfares et l'éloquence du tribun, le désarroi du camp libéral. On ne parlait que de recrus et de conversions à la bonne cause, d'un changement prochain de régime à Québec.

La canicule passa. Les fraîches brises d'automne soufflèrent tout doucement. Puis les premiers froids gélèrent le délire et l'enthousiasme des foules, les recrus et les convertis manquèrent de persévérance et quand sonna l'heure de la lutte dans sept comtés de la province, le chef, le programme, la mascotte et la patrie disparurent. Jamais le parti libéral ne remporta de victoire plus brillante et plus complète. C'était la réponse du bon peuple à une campagne de diffamation, de fausses représentations et de calomnies.

Mais je m'arrête, et je veux être bon prince pour mon ami, le chef de l'opposition, auquel je reconnais volontiers assez d'intelligence pour comprendre la position pénible et humiliante dans laquelle il s'est mis avec les glorieux débris de ce qui fut, il y a bien des années, un grand parti.

Nous osons toutefois nous flatter que les victoires que nous avons remportées sont dues à l'administration, que nous avons donnée à la province.

CONGRES EUCHARISTIQUE

A Rome, le 25 mai, 1922, aura lieu le Congrès Eucharistique International. Les Congrès Eucharistiques sont des assemblées internationales d'ecclésiastiques et de fidèles, se groupant pour célébrer d'une manière publique la fondation de la Sainte Eucharistie et pour glorifier le divin Sacrement donné au genre humain par l'Homme Dieu. Ces Congrès comptent parmi les plus importantes cérémonies de l'Eglise Catholique.

Le premier Congrès conçu dans la plénitude de la foi de l'Eglise, le 21 juin 1881. Le second eut lieu à Avignon en 1882, le troisième à Liège en 1883, le quatrième à Fribourg, Suisse, le cinquième à Toulouse, le sixième à Paris, le septième à Anvers, le huitième fut d'une importance toute spéciale, ayant lieu à Jérusalem en 1893, le neuvième fut tenu à Rome, le dixième à Paray-le-Monial, la ville rendue célèbre par les apparitions du Sacré-Cœur, le onzième à Bruxelles, le douzième à Londres, la ville des miracles Eucharistiques, le treizième eut lieu à Anvers, le quatorzième à Namur, le quinzième à Angoulême, le seizième à Rome, le dix-septième à Tournai, le dix-huitième à Metz, en Lorraine. Comme chaque Congrès annuel devenait de plus en plus international, il fut décidé sur l'invitation de Monseigneur Bourne, Archevêque de Westminster, de tenir le dix-neuvième Congrès à Londres. Le vingtième Congrès fut tenu à Cologne et le vingt-et-unième à Montréal et il fut alors décidé qu'un Congrès aurait lieu tous les quatre ans. En 1914, il eut lieu à Londres; en 1918 le Congrès n'eut pas lieu à cause de la guerre.

Le Pacifique Canadien, de concert avec la Société Française du Tourisme, organise un Pèlerinage sous la direction spirituelle d'un prêtre bien connu. Un itinéraire aussi attrayant qu'agréable est en préparation. Sur l'itinéraire se trouvera une visite aux différents sanctuaires d'Italie et de France, ainsi que des voyages soit à Oberramergau et aux ruines de la Grande Guerre.

Le Congrès Eucharistique tenu à Montréal, du 7 au 11 septembre, 1910, est resté inoubliable dans la mémoire des assistants. Son Eminence le Légal papal, le Cardinal Vincenzo Vannutelli, représentant personnel de Sa Sainteté Pie X, en était le président. Les cérémonies grandioses sont assez fréquentes à Montréal, mais l'inauguration du Congrès Eucharistique, d'après les comptes rendus de la presse, fut le spectacle le plus imposant et la cérémonie la plus impressionnante que Montréal ait jamais vue. Trois cent mille personnes assistèrent à la procession lorsque le Saint-Sacrement fut porté de l'Eglise Notre-Dame au reposoir au pied du Mont Royal. Il fallut près de trois heures et demie pour que la procession défilât complètement par un certain point. Le Saint Sacrement n'arriva au reposoir qu'à la brunoite. La procession était un spectacle tout à fait féerique et était une démonstration aussi grandiose que l'on peut en

LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q.
16 rue Richelieu. Téléphone 104
ORGANE LIBÉRAL DU DISTRICT D'IBERVILLE
Abonnement: Canada, \$1.50 par année
Etats-Unis, \$2.00, payable d'avance.
L.-O. PERRIER
Directeur-Propriétaire
RESIDENCE: 136 rue Grant,
Téléphone 71.

PETITES ANNONCES

A VENDRE. — Cheval trotteur, âgé de 9 ans. S'adresser à M. Delphis Bourassa, Lacadie. Téléphone 500 — sonnez 2-5.

A VENDRE. — Poêle de cuisine, peu usagé, en parfait état. S'adresser à 86 rue Queen, Saint-Jean.

ON DEMANDE à acheter une propriété dans le meilleur centre de Saint-Jean, argent comptant. S'adresser à Chas. Lebeau, Saint-Jean.

ON DEMANDE à emprunter de l'argent en première hypothèque sur terre ou billet à 6 et 7 pour cent. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean.

TROUVES. — Chapelle dans un écu avec chef pour le bureau de poste. Prière de récupérer le tout au bureau du "Canada-Français".

TROUVE. — Un troussseau de clefs a été trouvé dans Irberville. Prière de les réclamer au bureau de M. Rice, No 21 rue Saint-Jacques, Saint-Jean.

AUTOMOBILES. — Réparations générales. Ajustage de toutes pièces mécaniques. Travail garanti. Prix modérés. Paul Pouyau, mécanicien, 12 rue Richelieu, Saint-Jean. Tél. 515 M.

JEUNE FILLE DEMANDE pour ouvrage de bureau. S'adresser à Chas. Lebeau, 6 Place du Marché, Saint-Jean.

PERDUE. — Une passe de 7 passages portant le No 52013 dans une des rues de Saint-Jean. Prière de la rapporter au "Canada-Français" contre récompense.

SERVANTE DEMANDE pour ouvrage général dans un hôtel. S'adresser à Hôtel du C. P. R. Irberville.

N'attendez pas la bousculade du printemps. Faites réparer vos pièces de machines usées ou cassées. Vos radiateurs sont sûrement en mauvais état; venez me voir. Radiateur neufs d'occasion. Georges Leroy, 12 rue Richelieu.

A LOUER. — Chambres meublées, avec bain, eau chaude, lumière électrique, etc. au No 142 rue Saint-Jean.

A VENDRE ou à louer, "Clit Hotel". S'adresser à Arsène Poutré, Place du marché, Saint-Jean. J. n. o.

ON DEMANDE une institutrice pour l'enseignement No 3 à Laprairie. Salaire convenable. S'adresser par téléphone ou lettre à M. le notaire Sicotte, Laprairie.

A LOUER à Irberville, logement de 7 appartements, meublé avec toutes les améliorations modernes \$25.00 par mois. S'adresser à P. Baudouin, 73 rue Richelieu.

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

Ayant juridiction Criminelle dans et pour le district d'Irberville, se tiendra au Palais de Justice en la Cité de Saint-Jean, dans ledit district, mardi, le quatorzième jour de février prochain 1922, à DIX heures du matin.

EN CONSÉQUENCE, je donne AVIS public à tous ceux qui auront à pour suivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes, qu'elles y soient représentées.

Je donne aussi AVIS, aux Juges de la Paix, au Coroner et autres officiers de Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, rôles et indictments et autres documents concernant leur devoir respectif.

St-Jean, 16 janvier, 1922.

ARTHUR LASNIER, Sheriff.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Ne négligez pas d'emmagasiner votre batterie, ne la laissez pas endormir par l'hiver. Téléphonez-nous pour nous dire d'aller la chercher ou emportez-nous là; de cette façon vous ne serez plus inquiets sous ce rapport.

Garage A. E. Grégoire. — Organisé avec outillage des plus modernes, experts en réparation d'accumulateurs, rechargement de batterie et tout ce qui concerne l'électricité. 35-37 rue Champlain, Saint-Jean, P. Qué. Tél. 460.

A VENDRE

2 maisons en béton armé de 4 logements chacune, avec 2 appareils de chauffage à air chaud, eau chaude, bain et avertis; émailleries, électricité, caves en béton, études coin rues Albert et Mollere, à Saint-Jean. Prix, \$45,000 pour les deux, avec conditions faciles à un prompt acheteur.

P. BAUDOUIN, Agent, 73 rue Richelieu.

AVIS AUX CULTIVATEURS

N'oubliez pas que nous sommes encore cette année, en mesure de vous vendre des Bacs de scie de lère qualité. Nous défions toute compétition dans les prix — conditions.

Rapid Tool & Machine Co. Ltd. Pour renseignements vous adresser au No 1ère rue, Irberville — P. Q., ou par téléphone 489w.

J. n. o.

Quand les prix des articles sont avouables, les marchands les font connaître par l'annonce.

D. K. GOODFELLOW, Secrétaire-trésorier

3-4

Si votre Enfant est Faible



LES MÉDECINS LE RECOMMANDENT
En vertu de son efficacité, composition
et principes scientifiques, le grand remède
d'origine des médecins de tous les pays, et
qui a fait de lui un médicament reconnu et
apprécié par les médecins de tous les pays.

Dépositaire : Armand Bourgeois,
Pharmacies, St-Jean d'Iberville.

CARTES D'AFFAIRES

PHILIPPE GRANGER
LAITIÈRE
Lait et crème de première qualité
Téléphone 5773 34 rue Queen,
SAINT-JEAN

J. P. MEUNIER
BIJOUTIER
OPTICIEN-OPHTHÉLME
Examen de la vue et ajustement des
verres.
108 rue Richelieu SAINT-JEAN

LIONEL BROUSSEAU
MARCHAND
Bonbons, Chocolats de choix,
Journaux, Articles de Sport, Pa-
peterie, Tabac, Cigarettes et Cigarettes.
Téléphone 265 60 Saint-Jacques
Boîte postale 85.

ADONAI MEUNIER
ÉPICIER ET BOUCHER
Boeuf de l'Ouest et Canadien
Beurre, oeufs, patates, conserves,
11 rue St-Charles,
Téléphone 541 SAINT-JEAN

J. H. ROCHON
ÉPICERIE GÉNÉRALE
Satisfaction garantie
Service de premier ordre.
55 rue Grant Téléphone 409

PHILAS LEVESQUE
BOUCHER ET ÉPICIER
SPECIALITÉ: Boeuf de l'Ouest,
Épiceries, légumes, fruits, etc.
51 De Salaberry. Tél. 588

VALENTIN POIRIER
ÉPICIER ET BOUCHER
Spécialité: Boeuf de l'Ouest
Angle Jacques-Cartier et St-Charles.
Téléphone 151 SAINT-JEAN.

ARSENE MOREAU
ÉPICERIE ET VIN DE CHOIX
Téléphone 45 131 rue Richelieu
Les commandes par téléphone sont
remplies avec soin et promptitude.

MAISON U. NORMANDIN
MODÈS, DERNIÈRES CRÉATIONS
Emballage des fourneaux, etc.
14 et 18 rue St-Jacques
Téléphone 98 SAINT-JEAN

SALON DE MODÈS
Mlle V. POULIN
105 rue Richelieu SAINT-JEAN
Téléphone 416.

J. H. PERRIER
ÉPICIER. Gros et détail
Assortiment complet en épicerie
Provisions et légumes, Oeufs et beurre
Cultivateurs, faites connaître vos pr
Coin De Salaberry et Saint-Paul.
Téléphone 76. SAINT-JEAN.

L. D. MARCHESSAULT
Fournisseur-plombier-couvreur.
Spécialité: Fournaises à air chaud.
Tél. 90.
Coin Saint-Charles et Richelieu

Jolin & Frère
"MARCHÉ IDEAL"
Épicerie de choix, oeufs, lard, veau,
mouton, porc frais et salé,
légumes, etc., etc.
Tél. 24 59 RUE SAINT-JACQUES

MARY BOURADA
Fruits, Crème à la glace à toutes
saisons, lait pur et crème de
la "Pure Milk Sherbrooke", Bon-
bons, fruits, tomates, pêches, poires,
Fraises, Mouton Melon.
49 rue Richelieu, SAINT-JEAN

J. B. CHARTRAND
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
En construction.
Ouvrage en briques, pierre et stuc
Réparations générales.
14 rue Grégoire,
Téléphone 236 SAINT-JEAN.

TROY LAUNDRY
JOSEPH-E. MEUNIER, Prop.
Blanchissage et Repassage ou Blan-
chissage seulement (Wet Laundry)
148 rue IBERVILLE Boîte 135
Téléphone 29

FONDERIE VEZINA
La fonte ayant subi une braise très
importante, je suis en position de
remplir toutes vos commandes con-
cernant la fonte ou machinerie. Prix
très modérés et défiant toute con-
currence.
Notre travail est soigné et garanti.
ALFRED VEZINA, 10 rue Moineau.



Actualités

HULL EST SORRE ET PUR

Ottawa, 5.—Un vrai record dans
Hull. Pas une seule arrestation n'a
été faite depuis le commencement
de l'année et ceci pour ivresse. Si
l'on jette un coup d'oeil sur l'année
dernière, on constate que les cellules
étaient remplies à raison de 10 par
jour. Les autorités se déclarent des
plus satisfaites. Ce retour à une
quasi-temperance est attribué à la
disparition des débits clandestins et
des maisons de désordre, ce qui fut
toujours l'ambition de percepteur du
revenu J.-T. Purcell. Les statisti-
ques de la police confirment ce suc-
cès.

IL MEURT À 99 ANS

Ottawa, 5.—M. James McCulla,
presque centenaire, est mort cette se-
maine à Manotick, près d'Ottawa. Il
était âgé de 99 ans.

TAXE SUR L'ESSENCE

Toronto, 5.—Le "Star" annonce
que l'imposition de la taxe d'un sou
le gallon sur l'essence, sera étudiée
à la prochaine session provinciale.
Les revenus seront consacrés à la
construction des chemins de fer et
aux frais d'entretien. Cette taxe est
appliquée dans plusieurs États amé-
ricains.

FEMME MAGISTRAT

Toronto, 5.—La doctresse Marga-
ret Patterson a été nommée magis-
trat de police pour Toronto, à un sa-
laire de \$3,500 par année.

La nouvelle magistrate est née à
South Perth, Ontario. Elle fut reçue
doctresse en médecine de la North
Western University, à Chicago, en
1899. Subsequently, elle se ren-
dit aux Indes où elle fut surinten-
dante de l'hôpital des femmes à Al-
lahabad et professeur à l'hôpital des
femmes à Ludhiana, pendant dix ans.

ÉCOLE D'AGRICULTURE

Québec, 5.—Les citoyens du com-
té de Beauce ont l'intention de de-
mander au ministre de l'Agriculture,
une école d'agriculture pour leur
comité. Ils devaient venir en déléga-
tion auprès de l'honorable M. Caron,
hier après-midi, accompagnés de leur
nouveau député, mais leur visite a
été remise à plus tard, vu les occu-
pations des ministres la veille de la
session.

Cette délégalion comprend les plus
influents des cultivateurs de la ré-
gion de Beauce. Elle veut exposer
à l'honorable M. Caron qu'une école
d'agriculture est devenue nécessai-
re, par suite des développements qu'a
subis l'agriculture, en ces dernières
années et de l'importance qu'il y a
à instruire le mieux possible les fils
de cultivateurs.

On sait que le gouvernement pro-
vincial a décidé, à la dernière ses-
sion, d'établir de ces écoles d'agri-
culture dans les comtés de la provin-
ce où elles seraient nécessaires.

Une école a été fondée dans le
comté de Rimouski et sera ouverte
aussitôt que possible. Ce serait donc
la deuxième école modèle d'agricul-
ture de la province, si le comté de
Beauce réussit à obtenir celle que
plusieurs cultivateurs veulent deman-
der au ministre.

M. Hughes Fortier, M.P.P., présen-
tera la délégalion de son comté à
l'honorable M. Caron, au cours de la
session.

M. LAPOINTE CONTRE LES TITRES

Ottawa, 5.—L'honorable Ernest
Lapointe nie absolument la nouvelle
de Toronto à l'effet que les députés
libéraux canadiens-français songe-
raient à demander le rétablissement
de l'octroi des titres par le Roi, pour
le Canada.

Le ministre de la marine dit que
les députés de Québec ne seraient
pas sympathiques à une demande de
ce genre. Personnellement, dit-il,
j'ai voté contre les titres, j'ai parlé
contre l'octroi de titres et je n'ai
aucune raison pour changer d'opini-
on.

nion. L'idée de vouloir rétablir les
titres est absurde.

ÉTRANGE CONFUSION

Québec, 5.—La présence de deux
frères jumeaux en Cour des Sessions
hier matin, a causé de la confusion
et affectera peut-être une poursui-
te de la commission des spiritueux
de Québec, entendue par le juge La-
chance.

Deux frères, Adolphe et Eugène
Doubville, de Saint-Casimir, sont ac-
cusés séparément d'avoir violé la
loi des spiritueux. Hier matin, la
cause d'Adolphe était sur le borde-
reau. Lorsque vint le temps d'iden-
tifier l'accusé, l'inspecteur Turgeon
déclara qu'il ne pouvait identifier
l'accusé. La cause fut ajournée à la
demande de Me Marc-Aurèle Lemieux
c.r., qui comparait pour la dé-
fense.

LA MÉMOIRE

La mémoire, "ce portefeuille de
l'intelligence", comme l'appelle Mon-
taigne, est avant tout un don naturel.
Mithridate haranguait dans leur lan-
gue propre les vingt-deux peuples
qu'il comptait sous sa domination, et
connaissait le nom de la plupart de
ses soldats.

César dictait à quatre secrétaires,
tout en écrivant lui-même.
Sénèque retenait, en les lisant, une
série de 2000 mots grecs, sans liaison
entre eux, et les répétait exactement
dans l'ordre qu'on voulait.

Pascal, peu de temps avant sa mort,
n'avait rien oublié de ce qu'il avait
appris depuis l'âge de raison. C'est
lui qui, au sujet de la mémoire, a é-
crit cette phrase magnifique:
"L'humanité n'apparaît comme un
seul homme qui se souvient et qui a-
vance!"

Citons enfin ce mot admirable de
saint Augustin: "Se rappeler, c'est
soi-même".

—o—o—o—

Votre abonnement est-il échu?

URINE QUI FERME SES PORTES

Ottawa, 5.—La compagnie Rior-
don a décidé de fermer sa manu-
facture de portes et de chais, qui é-
tait l'une des industries de la com-
pagnie Edwards, d'Ottawa.

DELICATESSE

Baptiste.—Monsieur, la mère de
madame est venue!
Monsieur.—Pourquoi ne dis-tu pas
tout de suite: La belle-mère de mon-
sieur est venue?

Baptiste.—Oh! je ne voulais pas
effrayer monsieur!!!

MÈRE! FAITES FONCTIONNER

L'INTESTIN DU PETIT, AVEC LE
SIROP DE FIGES CALIFORNIA

Votre enfant aimera le goût de
fruit du "Sirof de Figes California",
même s'il est constipé, bilieux, irrita-
ble, fiévreux ou plein de frissons.
Une cuillerée à thé ne manque ja-
mais de nettoyer l'intestin et le foie.

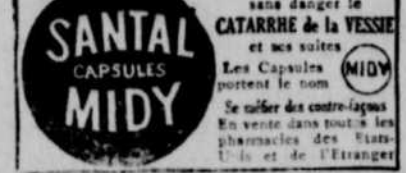
En quelques heures vous constatez
combien complètement il débarrasse
de la bile et des aliments non digérés,
vous rendant un enfant enjoué et bien
portant.

Des millions de mères tiennent à
leur portée le "Sirof de Figes Cali-
fornia". Elles savent qu'une cuillerée
à thé remettra demain l'enfant ma-
lade aujourd'hui. Demandez à votre
pharmacie le véritable "Sirof de
Figes California". La direction ap-
paraît sur chaque bouteille. Mère!
Vous devez dire "California" pour
éviter un sirop de figes imitation.

Il faut compenser l'absence par le
souvenir! La mémoire est le miroir
où nous regardons les absents.

—o—o—o—

JOUBERT.



GRANDE VENTE DU 19 AU 28 JANVIER 1922

VENTE SANS PRÉCÉDENTS

Jamais une telle opportunité vous a été offerte. Nous venons de finir notre inventaire et nous avons mis de côté pour être vendues à grand sacrifice, toutes les lignes de marchandises désassorties, comprenant tous nos coupons d'étoffe à manteaux, à robes, coton, soie, etc., etc.

Aussi des lignes désassorties en fait de robes, manteaux, bas, gants, lainages, etc., etc.

est notre grande vente de Robes en Soie, Crêpe Canton, Taffeta et Charmeuse, strictement la dernière nouveauté de New York pour 1922, grandeurs et couleurs assorties. Valant de \$45.00 à \$100.

DIVISÉES EN DEUX LOTS,

1er Lot \$19⁹⁸ 2ième Lot \$24⁹⁸

Afin de vous convaincre vous n'avez qu'à lire les quelques annonces ci-dessous ou encore mieux, venez visiter notre magasin et voyez nos prix, alors vous jugerez de nos avancés.

BRODERIE 1er LOT	BRODERIE 2ième LOT	BRODERIE 3ième LOT	BRODERIE 4ième LOT
3c.	5c.	8c.	10c.
Valeur jusqu'à 10c.	Valeur jusqu'à 12c.	Valeur jusqu'à 15c.	Valeur jusqu'à 18c.

Autre lot, différentes largeurs à des prix réduits

COTON JAUNE Très large et bon	COTON BLANC belle qualité	COTON A'DRAP blanc, sans couture	FLANELLETTE Blanche et couleur
12c.	14c.	42c.	\$15c.
Valeur de 15c.	Valeur de 18c.	Valeur de 60c.	Valeur de 20c.
Bonnets Caracul BLANCHES	BAS Noirs unis, pesants Pointures 8 1/2 à 10	BAS NOIRS EN LAINE par grosses côtes pointures 6 à 10	GANTS LAINE couleurs assorties, pour dames et enfants.
25c.	39c.	49c.	29c.
Valeurs de 75c. à \$1.00	Valeur de 75c.	Valeur de \$1.00	Valeur de 50c.
CACHE-CORSETS garnis de dentelle et de bro- derie	CORSETS BLANCS Très beau coutil, pointure 19	CORSETS broché rose Pointures de 20 à 27	CALECONS et JUPONS flette, coton ouaté, pour enfants
29c.	98c.	\$1.98	25c.
Valeur de 50c.	Valeur jusqu'à \$4.00	Valeur de \$3.00	Valeurs de 50 et 75c.
Blouses Crêpe de Chine et Georgette Couleurs assorties	JUPES BENGALINE Bleu-Marin	ROBES EN SOIE Pointures 10 à 14 ans. Cou- leurs assorties.	Couvertes de laine blanche légèrement salées, très gran- des, pesantes
\$3.98	\$2.98	\$6.49	1/2 PRIX
Valeur jusqu'à \$8.00	Valeur de \$5.00	Valeurs \$10.00 et \$12.00	Valeurs de \$10.00 à \$18.00

Robes pour Dames et Jeunes Filles. Ces robes sont d'une valeur toute spéciale, en serge et en tricotine, corsages et jupes magnifiquement brodés. Couleurs et grandeurs assorties. Divisées en 4 lots.

1er LOT \$7.98 2ième LOT \$9.98 3ième LOT \$11.98 4ième LOT \$14.98
Valant de \$12.00 à \$25.00

N'oubliez pas de visiter nos départements de soies et d'étoffes à robes. Vous y trouverez des valeurs exceptionnelles à très bon marché.

J. A. LOMME & CIE, LTEE.
SAINT-JEAN, P. Q.



Rien d'autre n'est de l'Aspirine--dites "Bayer"

Attention! A moins que le nom "Bayer" ne soit sur le comprimé, vous n'obtiendrez pas d'Aspirin. Pour-
quoi prendre des risques?

N'acceptez qu'un paquet entier de "Bayer" qui contient les prescrip-
tions édictées par les médecins depuis 21 ans et qui ont profité à des mil-
lions de personnes contre les Rhumes,
les Maux de Tête, maux d'oreilles,
maux de Dents, Névralgie, Rhuma-
tisme, Névrite, Lumbago et toutes
Douleurs, Faites au Canada.

Tous les pharmaciens vendent les
comprimés d'Aspirin "Bayer" en
boîtes de 12 ou en flacons de 24 ou
100.

Aspirin est la marque de com-
merce (déposée au Canada) de Bayer Ma-
nufacture of Monoaceticacidester of
Salicylicacid. Quoiqu'il soit entendu
que Aspirin signifie manufacture
Bayer, afin de protéger le public con-
tre les imitations, les Comprimés de
la Compagnie Bayer sont marqués à
la marque de commerce générale
"Croix Bayer".

LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE DE NAPIERVILLE, Limitée.

Il n'y a pas de meilleur plac. ment que celui que l'on peut
faire dans les compagnies d'utilité publique. La Compagnie
d'Eclairage de Napierville aura terminé bientôt la pose de sa
ligne de transmission entre Laprairie et Napierville, pour la
continuer plus tard jusqu'à Rouss Point en passant par
Lacolle et longeant entièrement le Boulevard Edouard VII.
On devine les profits que réalisera la Compagnie et l'avantage
qu'il y a d'acheter maintenant ses actions.

Toutes les personnes que cette compagnie pourrait intéresser et qui
desireraient devenir actionnaires dans cette compagnie Canadienne, admi-
nistrée par des Canadiens, devront s'adresser à M. A.-E. GREGOIRE, à
SAINT-JEAN, ou à M. A.-P. BEAULIEU, Secrétaire, à NAPIERVILLE.

Dans le bureau de direction, sont: MM. A. VINETTE, président; A.-P.
BEAULIEU, secrétaire; W. GADOUAC, vice-président; EUCLIDE CHAR-
BONNEAU, fils, directeur, tous de Napierville; Mre AMEDEE MONET,
directeur pour Montréal; HENRI LONGTIN, de Saint-Jacques le Mineur, et
A.-E. GREGOIRE, de Saint-Jean, gérant.

TAPISSERIES

les plus nouveaux modèles,
A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES.

Placez votre commande immédiatement
pour votre ménage.
Divers rouleaux désassortis pour tous appartements,
A PRIX REDUITS.

JOS. BOUDREAU, fils;
LIBRAIRE.
150 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN.

La Fournaise Sans Tuyau

Crée un foyer Confortable et Chaud.

La Fawcett est l'application des
principes du chauffage sans tuyau,
scientifique, à la mode et efficace.

Elle donne PLUS DE CHALEUR
avec MOINS DE CHARBON

Demandez la brochure intitu-
lée "Le comment et le pourquoi
de la Fournaise sans Tuyau" qui
explique clairement le complexe
problème du chauffage.

Nous fabriquons les fournaises pour bois ou charbon,
avec ou sans tuyau.

CHARLES FAWCETT Limited
Sackville, N. B., Canada.

Succursales à Montréal, Winnipeg, Calgary et Vancouver
AUGUSTE TANGUAY, agent à Saint-Jean, P. Q.

Assurance Mont Royal

COMPAGNIE CANADIENNE
Capital autorisé: \$1,000,000
Bureau principal: No. 17 rue St. Jean,
EDIFICE LEWIS, MONTREAL.
FILION & BOUTHILLIER, Agents Locaux,
Téléphone 48
41 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q.

Cartes Professionnelles

T. BRASSARD
Notaire

Bureau: 12 rue Jacques-Cartier.
Séjour: 808 SAINT-JEAN, Que.
80 à Lacolle, P. Q., chaque mercredi.
Dépositaire du greffier de
J. U. A. Tremblay.

Tel: Etude 498; Résidence, 265
Etude, 10 rue St-Jacques.
Résidence, 66 rue St-Jacques

ARMAND BROUSSEAU
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
SAINT-JEAN, P. Q.

DEMERS & REGNIER
AVOCATS

No. 22, rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN.
Tel. 269.

B. P. BOITE 423

Etude: 85a Rue St-Jacques
Tel. Bell: Etude 142; Résidence 243

STANISLAS POULIN, C. R.

AVOCAT.
Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.

AVOCAT
30 rue Jacques-Cartier,
SAINT-JEAN, P. Q.

Téléphones: Bureau 190. Résidence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT

61 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.

Gél. Bell 261 Casier postal 191
Avocat de la cité de St-Jean.

J. WILFRID PILON, L. L. B.

AVOCAT
Chambre 23 Edifice "La Sauvegarde"
92 Notre-Dame Est,
Tél. Main 1945. MONTREAL

ETIENNE GUILLET

Professeur de Piano, d'Orgue et
d'Harmonie
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son
Studio.
7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

HOPITAL GENERAL

Téléphone 81
183 rue Richelieu SAINT-JEAN

CHIRURGIE, MATERNITE,
MEDECINE

Chambres aérées et bien pourvues,
service médical de jour et de nuit.
Matrones et infirmières en perma-
nence.
Dr E.-N. Chevalier Dr N. A. Sabourin

Dr. J. H. MAYNARD

SPECIALISTE
MALADIES DES ENFANTS
Bureau: Résidence d'été:
147 Jacques-Cartier (Chemin Richelieu)
Tél. 306W Tel. 562

SAINT-JEAN

Consultations: 10 à 11 hrs. A. M.
2 à 5 hrs. P. M.
Le soir par appointment seulement

HENRY BABY, M. D., C. M.

Ancien assistant à la Clinique Oph-
thalmologique de la Faculté de Paris,
Ancien oculiste des Ecoles de Mont-
réal, Assistant à la Clinique Ophthal-
mique (Nasareth), de Montréal.

Maladies des YEUX, des OREILLES,
du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS: 9 à 11 A. M. tous
les samedis à l'Hôpital Général,
183 rue Richelieu, Saint-Jean.

J. E. PHANEUF, M. D.

Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôpital Saint-Paul
(maladies contagieuses)

22a rue Saint-Jacques,
SAINT-JEAN.
Tél. 351

Dr. W. H. MONET

CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 5 p.m.
68 Richelieu St-Jean, P. Q.
Tél. Bell 383

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE
119 rue Richelieu St-Jean
Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS, L. C. D.

CHIRURGIEN DENTISTE
19 rue Saint-Jacques SAINT-JEAN
Consultations: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 5 p.m.

DR. LEBLANC
DENTISTE

BEDFORD, Que.

Dr. OSCAR LABERGE

Ex-interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
St-Jean, 2 à 5 p. m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a. m., 7 à 9 p. m. Tél. 28

Dr. J. LAFLEUR

MEDECIN-CHIRURGIEN
106 rue Richelieu
(Ancien bureau du Dr Tassé)
Téléphone 300 SAINT-JEAN
Consultations de 2 à 4 P. M.
7 à 9 P. M.

GEO. PHENIX, M. D.

Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECIN GENERALE
47, RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

Dr. ARTHUR VIAU, B. S. V.

MEDECIN VETERINAIRE
Successeur du Dr. Grosbois
50 Place du Marché ST-JEAN
Traitements et chirurgie des plus
Modernes
Attention spéciale aux che-
vaux de courses.

LIVRE

sur les
Mala-
dies des Chiens et
comment on les soigne.
Envoyé gratis par l'auteur
à votre adresse.
H. CLAY-GROVER, C. Inc.
118 Rue 31st Street
New York, U.S.A.

ELLE POUVAIT A
PEINE SE REMUER

Huit Boîtes de "FRUIT-A-TIVES" la
Soulagent Complètement



MADAME RICHER

LABELLE, PROV. QUEBEC, 18 AVRIL, 1921

"C'est mon devoir de vous dire à
vous et à tout le monde, ce que
"Fruit-a-tives" a fait pour moi.

"Je souffrais dix mois du rhuma-
tisme. Je pouvais à peine me remuer
dans mon lit. Mes souffrances étaient
constantes. J'essayai plusieurs méde-
cins et pris plusieurs remèdes, mais
ils ne m'aidèrent pas. Après avoir
pris huit boîtes de "Fruit-a-tives",
(qui ne me coûtèrent que \$4.00) je suis
parfaitement bien et sans une trace
de rhumatisme".

Madame J. RICHER

50c. la boîte, 6 pour \$2.50. Boîte
d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expé-
diés sans frais par la poste par Fruit-
a-tives, Limited, Ottawa.

0-0-0

Commerce

LE MARCHÉ DE MONTREAL

EPICERIE ET PRODUITS

ALIMENTAIRES

Le marché de l'épicerie est devenu
quelque peu incertain après les fêtes,
mais le marché en général est
assez stable. Le marché du sucre
est toujours faible et on s'attend à
une nouvelle baisse d'ici à quelques
jours. La mélasse, ainsi que nous
l'avons annoncé, a baissé de 3 cents
par gallon. Le sirop de blé d'Inde
est calme et les conserves sont sta-
tionnaires. Le riz est toujours fort
et rien n'indique un changement
interviendra dans le prix de ce pro-
duit. Les rapports des marchés pri-
maires annoncent une légère faible-
se sur les thés de Ceylan, mais les
riz sont sans changement. D'un au-
tre côté, les thés du Japon ont fait
preuve de fermeté.

Les noix sont plus faciles avec
quelques baisses sur les amandes en
coquilles. Les grosselles sont très
fermes. Il n'y a aucun changement
dans le marché des fruits et des lé-
gumes. Les céréales sont fermes.
Les marchés des provisions montrent
quelques changements. Le beurre
est plus ferme, le fromage est station-
naire et les oeufs sont un peu plus
faciles. Les select storage cotent
de 52 à 53 et les storage 60 à 1, 45c.

Les viandes fumées sont plus fortes
avec une forte demande et le marché
de la viande est également plus fer-
me. Les porcs vivants sont un peu
plus forts et les prix du bœuf ont
augmenté quelque peu. Le poisson
est inchangeant. En général, le marché
est calme après la grande activité de
ces jours derniers.

FERRONNERIE ET PEINTURE

La ferronnerie est calme et station-
naire avec quelques fluctuations ca-
té et là qui n'affectent pas le ton gé-
néral du marché. Au cours de ces der-
niers jours, les articles spéciaux et
de luxe se sont bien vendus comme il
fallait s'y attendre. Les appareils
de chauffage ont été également en
bonne demande et se sont vendus
sérieusement. Les commandes de
la campagne sont peu nombreuses,
mais on prévoit une très forte de-
mande pour le printemps prochain.

La peinture et la vitrerie sont dans
leur période de grand calme, mais
comme pour toutes les autres bran-
ches de la construction, on prévoit,
pour le printemps et l'été prochains,
une demande plus active et que les
prix seront plus faciles cette année
que l'an dernier.

NOUVEAUTES

Les marchandises sèches ont eu
quelques journées fébriles au cours
des fêtes de Noël et du jour de l'An,
mais cette activité est aujourd'hui
terminée et bien que le volume des
affaires ne soit pas mauvais, la situa-
tion a encore besoin de s'améliorer.

Les manufacturiers continuent à pro-
duire en vue d'une reprise des af-
faires et dans le but de ne pas être
prises au dépourvu, quand la demande
va se déclencher soudainement. Les
détailants, de leur côté, sont bien
achalandés et attendent le bon vou-
loir de la clientèle que les prix pas-
sablement bas affichés aux devantu-
res ne tentent pas beaucoup.

Certes, ces prix sont alléchants,
mais le public est si souvent trompé
qu'il ne veut plus courir l'aventure
une autre fois. S'il lui était permis de
choisir les articles à la montre, au
prix marqué, au lieu d'être obligé de
prendre ceux que le marchand prend
sur ses rayons, nul doute que le

commerce irait mieux, parce que la
confiance renaîtrait. Les fabriques
de chaussures recommencent à pro-
duire activement, mais pour cela il
faut que les détaillants cessent de
faire du bluff avec leurs ventes sen-
sationnelles et offrent enfin au pu-
blic un marché honnête où les mar-
chandises seront cotées à leur pleine
valeur. Sans cela, les efforts des
fabricants pour rétablir les condi-
tions du marché seront vains.

Il en est de même pour la nouveau-
té où le besoin de vendre coûte que
coût se fait sérieusement sentir et
conduit à des pratiques qui énervent
ou effrayent la clientèle.

Le commerce de la fourrure a eu
ses jours d'activité dernièrement.
Dans l'ensemble le commerce est
stationnaire, mais le froid sec que
nous subissons est un élément qui
lui donne plus de force.

Le renard a été en bonne demande
cette année.

La valeur totale des animaux à four-
rure vendus au cours de l'année par
les éleveurs, atteignit \$763,221, dont
\$750,123 pour les renards croisés et
autres renards et \$13,100 pour les au-
tres espèces. En calculant la moy-
enne du prix de vente dans chaque
établissement, on découvre que le
prix d'un renard argenté oscillait
entre \$100 et \$1,100.

Les peaux vendues durant la même
période ont rapporté \$358,335, celles
des renards argentés ayant, à elles
seules, une valeur de \$373,140 et cha-
que unité s'étant vendue de \$75 à
\$750.

A la fin de l'année, les établisse-
ments représentaient une valeur de
\$5,925,495, soit \$1,292,591 pour les
terrains et constructions et \$4,722,-
905 pour les animaux captifs.

Le marché du cuir est ferme. Ce-
lui des peaux de première qualité est
nettement à la hausse.

Le marché de la laine et du coton
est ferme.

La statistique montre qu'il y a
dans la province de Québec, 6,317
ruchers comprenant 64,417 colonies.

La récolte de miel, au dernier, a
été de 2,651,177 livres; celles de 1921
est approximativement de 3,800,000
livres.

Il y a en France et dans les co-
lonies françaises, un nombre consi-
dérable d'Italiens: 500,000 d'après les
uns et 750,000 d'après les autres.

Cinq cents personnes ont été ar-
rêtées à Chicago, depuis quelques
jours, sous l'accusation d'avoir vio-
lé la loi de prohibition.

LA DIFFAMATION COMMERCIALE

La diffamation commerciale, de
nos jours, tend de plus en plus à
s'implanter dans nos moeurs. C'est
le moyen couramment employé pour
tenir la réputation d'un confrère et
porter préjudice à ses affaires. Ce
moyen doit être condamné sans réser-
ve, car il est non seulement délica-
teux, il est nettement criminel. La
diffamation commerciale s'exerce par-
tout aujourd'hui avec un cynisme
révoltant et menace de jeter, si l'on
n'y prend pas garde, une très sérieuse
perturbation dans les affaires. Ceux
qui se rendent coupables de ce cri-
me—ils sont pléthore—ne se doutent
pas qu'ils gèment la défiance dans l'es-
prit du public et que les résultats les
plus clairs de cette semence crimi-
nelle sont la stagnation du com-
merce, les faillites, le chômage, etc.

Nous savons que les affaires sont
très dures à notre époque, mais ce
prétexte ne justifie aucunement l'em-
ploi de moyens déloyaux, car les af-
faires sont dures pour tout le monde
et tout le monde souffre également
des conditions économiques actuel-
les.

Rien, on ne le répètera jamais
trop, ne peut donner même une ap-
arence de légalité à la malhonnêteté et
aux pratiques déloyales. Ceux qui
s'en rendent coupables devraient
être traités immédiatement devant
les tribunaux et mis au ban de la so-
ciété comme des criminels de droit
commun.

Il n'est pas rare de voir un com-
merçant ou son représentant, faire
le procès d'un ou plusieurs de ses
confrères et jeter, au moyen de basses
calomnies, le discrédit sur leur nom,
dans le but de s'attribuer des affai-
res ou des commandes qu'ils seraient
incapables d'obtenir par des procé-
dés licites. "Ne pouvant se grandir
eux-mêmes, ils n'ont qu'une res-
source: diminuer les concurrents aux
yeux des fournisseurs et de ceux
avec lesquels ils sont en relation
d'affaires."

Le nombre de ces méprisables indi-
vidus qui infestent les cercles com-
merciaux, est plus grand qu'on ne
le croit et il est grand temps de se pré-
munir contre leurs attaques. Le
"Moniteur du Commerce" peut, en
cette manière, donner de bons con-
seils, car il a été lui-même l'objet
d'attaques pleines de fiel de la part
d'un certain agent d'annonces. Mal-
heureusement pour lui, cet agent trop
sûr est tombé sur un de nos vieux amis
du journal, qui lui a fait la réponse
que méritait son audace. Il a ap-
pris, à ses dépens, que mal parler
d'autrui nuit toujours et qu'une vi-
taine action n'est jamais récompen-
sée.

Nous souhaitons que cette aventure
serve de leçon, non seulement à ce-
lui qui en est le triste héros, mais aux
milliers d'autres qui suivent son ex-
emple et appliquent sa méthode.

C'est qui nous console, c'est que les
nombreux commerçants ou hommes
d'affaires honnêtes et scrupuleux
n'accordent aucune attention à de
pareilles attaques et les traitent
comme il sied: Par le mépris.

ELLE ABATTE LES RECORDS DU
MONDE

Ce qu'a produit la vache Dekal du
troupeau de la ferme Raymond-
de.

FAIT ETONNANT

"Dekal Plus Segis Dixie" vient de
briser tous les records mondiaux
comme vache laitière.

Dekal est la fille de "Sir Segis
Dixie" et de "Petit Plus" et fait
partie du troupeau qui compte 125
têtes sur la ferme Raymond, pro-
priété de M. Donat Raymond, à Vau-
dreuil.

Elle ne semble pas comprendre
tout l'intérêt qu'on lui porte dans le
monde entier. Durant une période
de 365 jours, cette Holstein a réussi
à briser tous les records pour la
production du lait.

D'après les chiffres qui portent l'en-
dos et le témoignage de M. C.-S. Wood
chef inspecteur du département de
l'agriculture et M. R.-S. Hamer,
commissaire pour le Dominion, Dekal
a produit au cours de l'année qu'il
vient de se terminer, le chiffre énor-
me de 32,668 livres de lait qui, con-
verti en beurre, a fourni 1,438,98 li-
vres.

L'ancien record était détenu par
la vache laitière Raphaëlle Johanna
Aggie 3rd, qui a donné 29,637.2 livres
dans une année et 1,934 livres de
beurre. Le meilleur record antérieur
quant à la production du beurre a
été accompli par Aggie Acme, de Ri-
verside, qui durant une année a pro-
duit 24,690 livres de lait et 1,331,77
livres de beurre.

Par conséquent la vache laitière
de M. Donat Raymond a battu tous
les records par 2,000 livres de lait
et 107 points pour le beurre.

Elle est âgée de sept ans et est sur
la ferme Raymondale depuis six ans.

Le meilleur mois de Dekal a été ce-
lui de janvier dernier, alors qu'elle
a commencé à produire. En 31 jours
elle a donné 3,600.5 livres de lait et
124.81 livres de gras. La produc-
tion du lait a montré une diminu-
tion chaque mois jusqu'en décembre,
mais au mois de mai on a obtenu 123 li-
vres de gras avec 2,292.5 livres de lait.

La ferme Raymondale a établi un
superbe record. Durant le concours
dirigé par le département de l'Agricul-
ture Provincial, M. Raymond s'est
assuré la première place, remportant
la médaille d'argent et le diplôme
pour les fermes autres que celles di-
rigées par les fermiers professionnels,
obtenant 99.10 points.

La seconde place fut dévolue aux
Messieurs de Saint-Sulpice pour leur
ferme modèle d'Oka. Ils ont obtenu
97.72 points.

Durant la même période, M. Ray-
mond a obtenu la première place
pour le concours des animaux vi-
vants.

CONTRE L'INDIGESTION,
LES GAZ, L'ESTOMAC AIGRE
ET ACIDE.

PRENEZ "DIAPEPSIN"

"Diapepsin de Pape" est le remède
le plus prompt et le plus sûr contre
l'indigestion, les Gaz, les Vents, l'Acid-
ité, la Fermentation, la Détresse
d'estomac causés par l'acidité de l'es-
tomac. Quelques tablettes suffisent à
soulager immédiatement, et bientôt
l'estomac sera parfait et vous perfer-
tez de manger sans crainte tous les
mets favoris. Le gros pape ne coûte
que quelques sous à la pharmacie.
Des millions de personnes sont sou-
lagées chaque année.

DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT
LES JOURNAUX

1. Toute personne qui retire régu-
lièrement un journal du bureau de
poste, qu'elle ait souscrit ou non,
que ce journal soit adressé à son
nom ou à celui d'un autre, est res-
ponsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un
journal est tenue de payer tous les
arrérages qu'elle doit sur son abon-
nement, autrement l'éditeur peut
continuer à le lui envoyer jusqu'à ce
qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abon-
né est tenu de donner en outre, le
prix de l'abonnement, jusqu'au mo-
ment du paiement, qu'il ait retiré
ou non le journal du bureau de pos-
te.

3. Tout abonné peut être poursuivi
pour abonnement dans le district où
le journal se publie, lors même qu'il
demeurerait à des centaines de lieues
de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le
fait de retirer un journal du bureau
de poste, ou de changer de résidence
et de laisser accumuler les numéros
à l'ancienne adresse, constitue une
présomption et une preuve "prima
facie" d'intention de fraude.

Le meilleur médicament qui soit au
monde pour les reins.

GIN
PILLS

FOR THE
KIDNEYS

537P

PENSIONNAIRES RUINEUX

Ce sont les chevaux inutiles et les
vaches laitières à faible rendement,
parce qu'ils ne payent jamais com-
plètement leurs redevances sur les
frais de nourriture et de logement.

De ces deux catégories peuvent se dé-
barrasser avantageusement, quand
les conditions du marché le permet-
tent. La rareté du fourrage produi-
rait-elle ce résultat de nous amener à
réfléchir davantage sur la valeur re-
lative de nos animaux que ses effets
seraient moins à redouter.

Le contrôle laitier pratiqué avec
soin ferait vite découvrir les vaches
laitières inutiles ou ruineuses. Ce-
pendant avant de décréter la mort de
tel ou tel sujet, il faut lui avoir
procure un soin qui lui ait permis de
pousser sa production au maximum.

CONSEILS

Le travail intelligent ne doit ja-
mais se faire au début de la digestion
ni pendant le repas.

Le riz est près de quatre fois plus
nourrissant que la pomme de terre.

Ne rallumez jamais une cigarette
ou un cigare éteint.

La manière dont on digère décide
souvent de notre manière de penser.
(Voltaire)

Si tu veux vaincre la tuberculose,
ne crache plus à terre et lave-toi.

On ne peut dire combien le café lé-
se et ruine tout le système nerveux.

L'eau est la seule boisson qui apai-
se véritablement la soif.

De toutes les fleurs, la fleur hu-
maine est celle qui a le plus besoin
de soleil.

La santé est le plus grand bien, la
beauté est au second rang, la riches-
se au troisième.

Gouverner, c'est travailler à l'a-
mélioration sociale et économique de
la condition du peuple. Il faut pour
cela fournir un champ à son activité,
à l'intérieur, et lui donner en même
temps la faculté d'acheter sur les
marchés les plus favorables du monde.
(Wilfrid Laurier).

— Quand le livre français cessera
de frayer la route, les esprits et les
espèces prendront une autre direction,
déterminées par le livre qui aura
remplacé le nôtre. (M. LAVISSE, de
l'Académie française).

— Un homme déclarerait: "Je suis
un penseur", à peu près tout le monde
lui rirait au nez. Mais s'il déclare:
"Je suis un libre-penseur", les sots
le regardent avec considération.
(A. KETTE).

VANITE DES VANITES

Un mahométan assis dans un cime-
tière, sur le tombeau de son père, qui
lui avait laissé de grands biens, tenait
des discours au fils d'un pauvre hom-
me:

"Le tombeau de mon père est de
marbre; l'épithaphe est écrite en let-
tres d'or et le pavé alentour est de
marqueterie et de compartiments.
Mais toi, en quoi consiste le tombeau
de ton père? En deux briques, l'une
à la tête et l'autre aux pieds, avec
deux poignées de terre sur son corps".

Le fils du pauvre répondit:

"Avant que votre père ait seulement
fait mouvoir, au jour du jugement, la
pierre dont il est couvert, mon père
sera arrivé au paradis."

Pouvant à peine se tenir debout, Mada-
me Samuel Tardif rétablit sa santé en
prenant les Pilules Rouges pour les
Femmes Pâles et Faibles.



MADAME SAMUEL TARDIF

Après quelques années de
ménage je ne pouvais plus me
tenir debout tant ma consti-
tution s'était affaiblie sous le
poids de toutes mes obliga-
tions de mère et d'épouse.
Mon estomac surtout était
affecté et tous les aliments que
je prenais, soit solides, soit li-
quides étaient la cause de
douleurs brûlantes

LE LIVRE D'OR DES VOLAILLES

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a quelque temps, la fameuse poule Wyandotte blanche, No B-162 mourait. Cette poule a tant contribué à relever la production de l'épave Wyandotte blanche que nous gardons actuellement sur cette station, que son nom mérite d'être inscrit dans le Livre d'or des volailles et que son histoire mérite d'être relatée.

La poule No. B-162 est née le 1er de mai 1917 et a pondu son premier œuf le 30 octobre 1917, à l'âge de 182 jours. Sa ponte totale a été la suivante: 1ère année, 257 œufs, 2e année, 153 œufs, 3ème année 107 œufs, 4ème année, 4 œufs, soit un total de 521 œufs. Sur ce nombre 55 œufs ont été pondus dans l'hiver de la première année, 32 dans l'hiver de la deuxième, et 4 dans l'hiver de la troisième. Au moment où elle a pondu son premier œuf, elle pesait 5 1/2 livres, ses œufs pesaient en moyenne 25 onces à la douzaine. La ponte des poulettes issues de cette poule montre qu'elles ont hérité de sa haute productivité. En 1919, douze de ces poulettes ont donné une moyenne de 22 œufs et la production individuelle était de 176 à 289 œufs. Sur deux poulettes écloses en 1920, l'une a donné 288 œufs et l'autre 243 œufs. Il leur restait encore deux mois à faire pour compléter leur année. Les moyennes de la deuxième année de ses poulettes étaient bonnes également mais elles ne sont pas encore complètes.

La poule B-162 ne s'est jamais arrêtée pour couvrir. Elle n'en avait pas le temps; elle était trop occupée à pondre. Il semble qu'elle a également transmis ce caractère, car trois de ses filles seulement ont perdu un peu de temps à cause de cela.

On a beaucoup parlé de l'importance du coq dans le troupeau au point de vue de la transmission de l'aptitude à la ponte. Le coq occupe certainement une place importante, mais nous sommes de plus en plus convaincus, à mesure que nous acquérons de l'expérience, que pour obtenir une haute production et pour la maintenir il faut que l'aptitude à la ponte se rencontre dans la généalogie de la mère aussi bien que dans celle du père.

Station expérimentale de Sidney, C.B.

Trois choses fréquentes: parler pour ne rien dire, courir au plaisir et récolter de la peine, considérer ses propres défauts comme des qualités.

PENSIONNAIRES RUINEUX

Ce sont les chevaux inutiles et les vaches laitières à faible rendement, parce qu'ils ne payent jamais complètement leurs redevances sur les frais de nourriture et de logement. De ces deux catégories peuvent se débarrasser avantageusement, quand les conditions du marché le permettent. La rareté du fourrage produirait-elle ce résultat de nous amener à réfléchir davantage sur la valeur relative de nos animaux que ses effets seraient moins à redouter.

Le contrôle laitier pratiqué avec soin ferait vite découvrir les vaches laitières inutiles ou ruineuses. Cependant avant de décréter la mort de tel ou de tel sujet, il faut lui avoir procuré un soin qui lui ait permis de pousser sa production au maximum.

MERE! FAITES FONCTIONNER L'INTESTIN DU PETIT, AVEC LE SIROP DE FIGES CALIFORNIA

Votre enfant aimera le goût de fruit du "Sirop de Figes California", fait de fruit d'un journal du bureau même s'il est constipé, bilieux, irritable, fiévreux ou plein de frissons. Une cuillerée à thé ne manque jamais de nettoyer l'intestin et le foie, présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

Des millions de mères tiennent à leur portée le "Sirop de Figes California". Elles savent qu'une cuillerée à thé remettra demain l'enfant malade aujourd'hui. Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de Figes California". La direction apparaît sur chaque bouteille. Mère! Vous devez dire "California" pour éviter un sirop de figes imitation.

VOTRE ABONNEMENT

L'abonnement au journal est strictement payable d'avance. La date inscrite sur la bande de l'adresse, indique l'échéance. Les personnes hors de la ville, sont priées de faire remise par bons ou mandats de poste ou d'express.

Ne rallumez jamais une cigarette ou un cigare éteint.

PROGRAMME DU CLUB CHAMPLAIN

SAISON 1921-1922

Samedi janvier 21.—Départ pour la grande convention à Sorel.

Jeu. janvier 26.—Sortie en raquettes avec dames.

Dimanche janvier 29.—Concert-boucan au Chalet, donné par le capitaine et le lieutenant.

Dimanche février 5.—Sortie en raquettes avec dames, par les rues de Saint-Jean et Irberville, avec flambeaux.

Dimanche février 12.—Parade pour aller assister à la partie de Hockey.

Mardi février 14.—Marche en raquette, rang Richelieu, côté sud.

Dimanche février 19.—Banquet au Chalet, donné par les officiers.

Jeu. février 23.—Euchre et bal annuel, dans la salle du Marché.

Dimanche février 26.—Banquet au Chalet, donné par le Corps de Clairons.

Jeu. mars 2.—Sortie en raquettes, rang Richelieu, côté Nord.

Dimanche mars 5.—Courses annuelles pour les Championnats de Saint-Jean.

Dimanche mars 12.—Grande marche en raquettes, jusqu'à Saint-Grégoire et là y prendre le souper.

Jeu. mars 16.—Sortie avec dames, par les rues de Saint-Jean et Irberville, avec flambeaux.

Dimanche mars 19.—Banquet au Chalet, donné par les Membres.

Jeu. mars 23.—Date ouverte.

Dimanche mars 26.—Date ouverte.

R. O. CHRETIEN,

Officiers: Président, Dr. V. Levasseur; 1er Vice président, M. Rhéaume; 2ème Vice président, O. Granger; Secrétaire, R. Courtemanche; Trésorier, R. Raymond; Capitaine, R. O. Chretien; Lieutenant, A. Tremblay; Clairon-Major, A. Pichot; Porte-Drapeau, E. Boivin; Directeurs, A. Bourgeois, J.-H. Lacroix; Auditeurs, A. Gaudette, L. Hébert; Pourvoyeur, A. Labelle.

N. B.—Les assemblées ont lieu chaque mardi soir, à 8 hrs précises, à l'hôtel National.

Decisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur son abonnement, autrement l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonnement est tenu de donner en outre, le prix de l'abonnement, jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence, en laissant accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve "prima facie" d'intention de fraude.

AVIS

L'assemblée biennale des actionnaires de la Richelieu Bridge Company sera tenue à Clarenceville, Qué., le mardi, 24ème jour de janvier, 1922, en la salle Empire, à 2 heures de l'après-midi, pour y faire l'élection des directeurs et disposer d'autres affaires.

Par ordre du président,
H.-L. Johnson,
Secrétaire-trésorier.

Littérature de Choix en vente au "Canada-Français" A SAINT-JEAN.

Ouvres canadiennes et étrangères, d'une très belle tenue, à des prix tout-à-fait spéciaux pour nos clients:

- "Laurier et son temps", A.-D. Decelles, 10 vol. \$1.00
- "Discours de Sir Wilfrid Laurier" (1880 à 1919), 2 vol. 2.00
- "Constitution du Canada", A.-D. Decelles. 35
- "Scènes de mœurs électorales", A.-D. Decelles. 35
- "Paul et Virginie", B. de St-Pierre. 35
- "L'Enfant perdu et retrouvé", Abbé Proulx. 35
- "Le Médecin des pauvres", X. de Montepin. 35
- "La Cuisinière des familles". 35
- "Le Secrétaire universel". 35
- "Le conte des fées", Mme L. de Beaumont. 35

Pour les commandes par la poste, ajoutez 10c pour les frais de port.

N.B.—Bonne et saine littérature pouvant être lue par tous, jeunes et vieux.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus variée, la plus commode, la moins chère des grandes revues françaises, continue dans son numéro du 31 décembre 1921: GUSTAVE FLAUBERT, Douze conférences, par Albert Thibaudet, professeur de littérature française à l'Université d'Upsal.

Lire dans le même numéro: Pour la haute intelligence française, par Maurice Barrès, de l'Académie française.—Poème à Francis Jammes, par René Maran.—En marge de "Bataille", par Jean Balde.—Camille Saint-Saëns, par Maurice Bex.—Un Romanique, par May Sinclair.—La chronique parisienne de Louis Latzarus.

Supplément Théâtral Mensuel. En janvier: Mademoiselle Pascal, par Martial-Piéchaud. Prochainement: Henri Duvernois, Sacha Guitry, etc. Abonnements: France: Un an, 52 fr.—Six mois, 28 fr.—Trois mois, 15 fr. Etranger: 60, 32 et 17 francs. Spécimen gratuit sur demande. Le numéro 1 fr. 50.—Chèque postal: 176-70. Plon, 8, rue Garancière, Paris.—(6e) (Tél. Fleurs 12-53).

200 paires de gilettes—valeur de \$2.00 à \$2.50—pour \$1.00 la paire, chez Louis McNulty—Geo. Saint-Germain.

Fourrures! Fourrures!

La Maison U. NORMANDIN, de Saint-Jean, ayant une succursale à Farnham, tiendra sa première vente annuelle du SAMEDI, 28 JANVIER au 8 Février.

Ce sera une véritable VENTE A SACRIFICE, à l'avantage du public en général. Il faut faire place à la marchandise de printemps avant l'emmagasinement des fourrures. C'est pourquoi on vendra à moins que le prix coutant.

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE. NE MANQUEZ PAS UNE TELLE OCCASION.

Venez dès les premiers jours; car bon nombre d'articles en vente ne sont pas annoncés.



Quelques uns de nos Prix

Manteaux de Mouton de Perse, longueur de 38 à 40 pouces, collet en Alaska, valant de \$350.00 à \$450.

prix de réduction, de \$195. à \$295.

Manteaux de Seal de l'Hudson, valant \$350.00 en vente à partir de \$195.

Manteaux de Seal français (Chapal) No. 1 valant \$250.00, pour \$95.

Plusieurs autres manteaux pour dames, à vendre à n'importe quel prix.

Etoffes, Collieries et Tours de cou, pour le printemps, à moitié prix.

Confections pour Dames

ROBES EN Crêpe Chine de Soie, Serge, Tricotine et Tricolette. Une grande variété de styles. Valeurs de \$25.00 à \$50.00, pour \$7.98 à \$14.98.

Blouses en tous genres

50%

de réduction.

Samedi, le 28 Janvier, Premier jour de cette vente colossale

Paletots pour hommes

Il nous reste quelques Paletots pour hommes valeurs de \$45, \$60. et \$90, pour de \$30.00 à \$90.00

Corsets

"Warner" et "Nemo" (seuls agents)

Différentes autres marques offertes à grande Réduction.



Sous-vêtements en soie, Bas, Gants à vendre sans réserve.

Aussi, Grande Réduction au Magasin des Modes, 16 et 18 rue St-Jacques, avant le déménagement au magasin à rayons 66 RUE RICHELIEU

Maison U. Normandin,

Telephone 121

Saint-Jean.

Vente après l'Inventaire Escomptes spéciaux dans tous nos rayons, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 31 janvier.

Veuillez bénéficier des prix plus bas que la manufacture, sur les marchandises telles que: Fournaises, Sleights pour bébés, Robes de fourrures pour sleights, Traineaux, etc.

Venez vous rendre compte par vous-même. O. LANGLOIS & Compagnie Ltée Angle Richelieu et St-Jacques.

Abonnez-vous au "Canada-Français"

Comment percevoir du loyer d'une maison incendiée.

L'Assurance du Loyer

PROTÈGE le propriétaire durant l'interruption du revenu locatif, par le feu ou la foudre. RÉTABLIT la valeur locative de l'immeuble, durant la période de reconstruction. LES TAXES, LES INTERETS et autres OBLIGATIONS persistent après un incendie. L'Assurance du loyer pourvoit à leur paiement. PROPRIÉTAIRES occupant votre propre maison, après l'incendie et durant la reconstruction, vous devez déménager ailleurs. Faites payer la location temporaire du nouveau domicile, par l'assurance du loyer. L'Assurance du Loyer est à la disposition des propriétaires de résidences, magasins, manufactures et autres bâtiments. L'Assurance des Loyers est aussi logique que toute autre assurance et coûte moins cher. Pourquoi s'en priver? Elle est aussi l'affaire des locataires.

Téléphones Bureau: 251; Résidence: 544m.

M. B. RICE & FILS,

Courtiers d'Assurances, 21 RUE SAINT-JACQUES, - SAINT-JEAN.

La Cie de BRIQUE St-Laurent

71 rue St-Jacques, Téléphone: Main 5757. LIMITEE MONTREAL. Ventes: LAFRAIRIE, P. Q.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. Léo Paquette, de la rue Champlain, est revenu d'une vacance passée à Frelighsburg et Bedford.

En visite chez M. J. A. Paquette, Mlle Mercédès Paquette, de Sweetburg, dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Bigras et leurs filles Mlle Jeanne et Annette, de Québec, sont en visite chez des parents et amis de cette ville et dans le district.

M. H.-F. Kenworthy, du bureau de Boston de la compagnie Kenworthy Bros., s'est inscrit à l'Hôtel National, cette semaine.

MM. W. Mott et F. Hamilton, du bureau de New-York de la Singer Manufacturing Co. étaient en ville au commencement de la semaine.

Mme A.-J. Wight, de la rue Jacques-Cartier, est en visite à Sherbrooke, l'invitée de Mme J.-E. Morkill.

Nous apprenons que Mme veuve Hilaire Cartier et son fils Rodolphe, de Bedford, viendront bientôt demeurer à Saint-Jean: Cordiale bienvenue.

Mlle Jeanne et Cécile Bisailon, de West Bromie, étaient en visite chez des parents, mercredi dernier.

MARIAGES

MOREAU-GIROUX

Le mercredi, 11 janvier dernier, fut béni en l'église de Saint-Blaise, le mariage de Mlle Alice Giroux fille de feu M. et Mme Sinaï Giroux, avec M. Jean-Louis Moreau fils de M. et Mme Edouard Moreau. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Lévesque.

La mariée qui était accompagnée de son oncle, portait un costume brun et un chapeau de même couleur. M. Edouard Moreau était le témoin de son fils. Après la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme Edouard Moreau. Une jolie adresse fut présentée et lue par Mlle Florida Bégnoche, de Saint-Jean.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Il y eut aussi musique et chant chez M. Edouard Moreau jusqu'à six heures du matin, et les invités s'en retournèrent très satisfaits.

Aux nouveaux mariés, nous souhaitons un bonheur durable.

NAISSANCES

A Saint-Jean, le 11 janvier a été baptisée Marie-Hortense-Odile-Jeanne enfant de Alida Barré et de Valérie Thibault. Parrain, Edouard L'Écuyer; marraine, Odina Thibault.

Le 12, Marie-Perle-Aline enfant de Albert Hébert et de Yvonne Cloutier. Parrain, Orla Audelin; marraine, Annie Bouchard.

Le 14, Marie-Rolande-Jeanette-Mathilde enfant de Henri Surprenant et de Clarisse Gervais. Parrain, Orla Séguin; marraine, Mathilde Gervais.

Le 15, Joseph-Jacques enfant de Achille Richer de Lafleche et de Irène Albina Laporte. Parrain, Louis-Eugène Bessette; marraine, Alice McNulty.

DECES

A Saint-Jean, le 14, a été inhumée Joséphine Tremblay fille d'Edmond Tremblay et de feu Déla Therrien, décédée le 12, à l'âge de 33 ans.

LES QUATRE CAVALIERS

Le film si longtemps attendu: "Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse", sera projeté sur l'écran au Théâtre Impérial, les 25, 26 et 27 courant. La production a coûté \$1,000,000, mais ce fut un million bien dépensé, attendu que les critiques s'accordent à dire que l'oeuvre dépasse tous les efforts tentés dans le passé pour la production du beau et du grand. Plus de 2,500 personnes ont travaillé et tout un village de France et un château ont été construits pour être ensuite détruits par le bombardement des envahisseurs Allemands. Plus de 125,000 tonnes de maçonnerie, d'acier, de bois et de meubles ont servi à créer les foudres de scènes qui reproduisent fidèlement le panorama de l'histoire. Le film reproduit fidèlement le roman épique de la passion humaine projetée sur le décor de la Grande Guerre, tel qu'il est par Vicente Blasco Ibañez.

LE TARIF POSTAL

Nous désirons appeler l'attention des Canadiens qui correspondent avec leurs parents ou leurs amis demeurant en Angleterre, sur le fait qu'il ne faut pas oublier que le taux postal entre le Canada et l'Angleterre est maintenant 4 cents et non pas 3 cents, car, comme le destinataire doit payer le double du montant qui manque pour l'affranchissement des lettres, c'est quelquefois très ennuyeux.

EN VOYAGE

Mme Vve Napoléon Lachance et son fils M. Ernest sont actuellement en voyage à Lowell, Mass., où ils sont allés assister aux funérailles de Mme Phaneuf, belle-sœur de Mme Lachance.

C'est à sa valeur réelle que le Tanlac doit sa réputation mondiale. Il donne les résultats attendus. Armand Bourgeois.

POUR ETRE BIEN CHAUSSE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs, sur l'annonce que nous publions aujourd'hui pour le compte de la maison Louis McNulty-Geo. Saint-Germain, propriétaire. On verra que la maison offre présentement des marchandises de haute valeur, à des prix excessivement réduits. Une visite des vitrines et des comptoirs sera profitable.

REMERCIEMENTS

La famille Hector Fortin remercie toutes les personnes qui, à l'occasion du décès de la jeune Laurette Fortin, lui ont témoigné des marques de sympathies, en déposant des fleurs ou autriment.

LE CLUB CHAMPLAIN

Les raquetteurs du Club Champlain partiront samedi matin, le 21, en route pour Sorel où ils assisteront à une grande convention. Pour tous autres détails, s'adresser aux officiers du club.

Le 9 février prochain, les raquetteurs donneront leur bal annuel. Le lieu de la réunion sera annoncé la semaine prochaine.

Le club Champlain était représenté, dimanche dernier, à Saint-Hyacinthe, à la fête qui a eu lieu à l'occasion de la bénédiction d'un drapeau du club "L'Infatigable". Nos amis ont été reçus royalement et sont charmés de leur voyage.

FEU M. HILAIRE CARTIER

Judi dernier, à Bedford, est décédé à l'âge de 54 ans, M. Hilaire Cartier, hôtelier, époux de Mme Rose-Alma Rhéaume.

Ses funérailles ont eu lieu samedi, à Bedford, en présence d'une foule considérable. Les porteurs étaient MM. Wilfrid Giroux, Joseph Payette, Napoléon Rochelleau, Arthur Nadeau, J.-J. Mullins et M. le notaire Langevin. Le deuil était conduit par M. Herménégilde Granger, cousin du défunt.

A l'église, le service funéraire a été chanté par M. le curé Messier, puis la dépouille mortelle fut transportée à Saint-Jean, pour être inhumée dans le terrain de la famille.

Outre son épouse, le défunt laisse un fils M. Rodolphe Cartier, 5 frères et une sœur à qui nous offrons nos sympathies.

LE CONCERT THEODORE BOTREL

Tout Saint-Jean a assisté, hier soir, à la délicieuse "veillée" bretonne à laquelle présidait le grand barde Théodore Botrel. Et il fallait être dans l'audience, pour apprécier le charme qui se dégage de ces réunions vraiment familiales que sont les concerts Botrel. Dans l'atmosphère chaude d'un foyer bien français de cœur et de mentalité, le grand chansonnier était à son aise pour communiquer son âme de breton, de français patriote et chrétien, et il a remporté un de ces succès qu'un cliché du métier traduit par le mot "triumphes".

Botrel est demeuré jeune, sa diction est toujours parfaite et son cœur est toujours haut placé. Tout cela se constate à l'interprétation de ses propres chansons d'autrefois, de ses chansons de bivouac et de celles d'après-guerre. La chanson qu'il a dit est digne de tous les foyers et elle devra pénétrer pour combattre et détruire la farce bête, le "rag time" et le "jazz" incohérent.

M. Lucien de Gerlor, qui accompagne au piano, est le type parfait du "parigot" qui en a vu. Humoriste à 100 pour 100, il détaille à merveille la chanson satyrique dont il fait une spécialité. Il a fait rire aux larmes, l'assistance qui ne perdait pas un grain du sel gaulois qu'il répandait hier soir à cœur joie.

Botrel et de Gerlor font bonne école et créent chez nous une mentalité nouvelle. Les œuvres qu'ils popularisent sont à apprendre et à retenir. Voici le programme que nous avons applaudi hier soir, au collège.

1ère Partie.—Ouverture patriotique. Les Refrains de la Veillée (de Botrel).

A la Veillée.—Le Fil cassé.—Berceuse bretonne.—Marie ta fille!—La Paimpolaise.—La lettre d'adieu, Le Petit Grégoire.—Mon petit Gas, etc.

Par l'Auteur.
Chansons humoristiques de Ferny, Dominique Bonnaud, Furey Vincent, Hyspa, Paul Well, etc., par M. Lucien de Gerlor, (surnommé "le nouveau Franson").

Les Chants de Bataille (de Botrel).—Driant à Verdun.—"Rosalie".—Jean Baptiste le Canadien.—Les Coqs d'or.—La Valse de la Délivrance.—Le Défilé de la Victoire, etc.

Par l'Auteur.
2ème Partie.
Ouverture Rustique.
M. Lucien de Gerlor dans son répertoire.

Les Chansons du Retour (de Botrel).—Reprends ta blouse et tes sabots!—La Coréenne.—Hymne celtique (Taldir).—Le roman d'Yvonne.—Les Femmes d'Armes.—Les miracles d'Amour, etc.

Par l'Auteur.

LE SYNDICAT COOPERATIF

Lundi prochain, le 23, à 7 heures du soir, en la salle du Marché, aura lieu une assemblée des membres du Syndicat Coopératif de Saint-Jean-Iberville, pour faire l'élection des officiers pour 1922 et nommer un gérant.

Le Syndicat nous communique la liste suivante des personnes qui ont gagné un prix lors du concours qui a été tenu du 26 au 31 décembre: Mme V. Côté, M. Filion, Mme V.-T. Dubois, MM. E. Lestage, Jos. Roy, J.-A. Bessette, J. Lemire, J. Gamache, A. Morin, A. Golin, J. Boutin, A. Dion, J. Demers, E. Berger, Cyp. Audette.

Plusieurs noms ne sont pas encore connus et nous en ferons mention bientôt. Par ordre du bureau—J. Hébert. Prés.

FEU LAURETTE FORTIN

Mardi matin ont eu lieu les funérailles de Mlle Laurette Fortin enfant de M. Hector Fortin et de dame Eunice Therrien, enlevée à l'affection des siens, à l'âge de 12 ans, après quelques jours de maladie seulement. Son service funéraire a été célébré en l'église Saint-Jean l'Évangéliste, au milieu d'une assistance recueillie. Les compagnes de classe de la défunte, une classe des élèves de l'Académie commerciale et une autre du convent, assistaient au service.

C'est M. le curé C.-A. Lamarche qui a officié à l'office divin, pendant qu'à l'orgue tenu par M. le professeur E. Guillet, on chantait la messe pour les défunts.

Les porteurs étaient MM. Oscar Roy, Roland Gaudette, J.-B. Gervais et Léo Barré.

Remarqués dans l'assistance: MM. Normandin, Jos. Marceau, Jos. Roy, H. Grenier, J. Hébert, D. Gagnon, O. Péleadeau, J.-E. Vallée, E. Bouchard, la famille M. et Mme Vandandaigne, M. H. Vandandaigne, Mmes Jos. Landry, M. Bélanger, M. et Mme A.-E. Grégoire, les demoiselles Girardin, MM. Oscar Fortin, de Montréal; M. Joseph Dérome, de Montréal; Joseph Fortin, de Sabrevois; Omer Fortin, de Sabrevois; M. et Mme Acadre Therrien, Mlle Flore Therrien, M. et Mme Euclide Therrien et leurs enfants, M. et Mme Alfred Gagnon, de Saint-Blaise; M. Geo. Gagnon et Mlle Jeanne Gagnon, de Saint-Blaise; Mlle Ida Harbec, Mlle Diana Harbec, M. et Mme René Doin, de Montréal.

Bouquets spirituels offerts: la famille Harbec, Mlles Girardin, M. Gaudette, M. et Mme J.-B. Gaudette, la famille de Mme Henri Langlois, Mlle Blanche Marsan, la famille Vandandaigne.

La défunte laisse, outre son père et sa mère, un frère M. Aldé, ancien élève de l'Académie Commerciale.

Nos sympathies à la famille.

COUR DU MAGISTRAT

M. le magistrat V. Cusson a siégé, au palais de justice, samedi dernier. Pour faire suite à l'enquête déjà avancée dans l'affaire de Wilfrid Girard contre Wilfrid Landry, de Lacolle, on a entendu M. A. De Belval, du Ministère de l'Instruction Publique, de Québec. M. De Belval a soumis des rapports datés de 1911-12 et 1912-13, pour démontrer qu'à ces dates, Landry avait rapporté au département qu'il y avait au crédit du livre de caisse de la Commission Scolaire de Saint-Bernard de Lacolle, une somme de \$350.

M. Dumas, aussi de Lacolle, a identifié la signature de Landry sur les rapports qui ont été envoyés par lui (Landry) agissant comme secrétaire de la Commission Scolaire de Saint-Bernard de Lacolle.

A la demande de l'avocat de la poursuite, la cause de J.-A.-C. Lorrain accusé de détournement, a été remise au 21 courant.

Dans les affaires de Narcisse Lord, Mre S. Poulin, avocat de la Commission des Liqueurs de Québec, a demandé la permission de retirer trois des plaintes portées, attendu qu'avis a été donné que le défendeur Lord a décidé de se pourvoir par voie de certiorari, dans ces causes. Permission est accordée. Une quatrième cause, toujours pour infraction à la Loi des Liqueurs, tomberait par prescription, dit-on, le grand connétable Massé ayant négligé de signifier l'action dans les délais voulus par la loi.

La cause, déjà vieille, de Goodson accusé d'avoir causé des blessures graves, alors qu'il conduisait une automobile, a de nouveau été ajournée au 28 courant.

Dans la cause de Chaperon contre Paradis, pour vol, la plainte a été retirée.

Augusta Hébert sur qui pèse une accusation pour vol, a fait défaut de comparaitre. Son cautionnement a été forcé et un nouveau mandat a été émis pour une nouvelle arrestation.

Dans une autre cause contre le même défendeur, pour possession d'une alambic, l'action a été renvoyée, le défendeur payant les frais de la cause.

Dans une autre cause de Masson contre Oliva Denault, pour possession de spiritueux en contravention avec la loi, l'action a été retirée.

Une cause contre Joseph Raymond accusé de vente de boissons alcooliques, a été remise au 28 courant.

COUR DU BANC DU ROI

C'est le 14 février, que s'ouvrira en cette ville, une session de la cour du Banc du Roi. Le terme sera long si l'on en juge par le nombre des causes inscrites au rôle. M. le shérif a commencé l'assignation de plusieurs jurés grands et petits.

FEU MME B. PARENT

Le 14 courant, en cette ville, est décédée Madame veuve Benoît Parent née Picard, à l'âge de 62 ans, à la résidence de sa fille Madame Silas Benjamin, rue Duchesne.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame Auxiliatrice, lundi, le 16 courant, à 9 heures, en présence d'une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille. Les Dames de Sainte-Anne assistaient en corps aux funérailles de leur compagne.

A l'église, c'est M. le curé P.-D. Labrèche qui a fait la levée du corps et chanté le service, assisté de M. l'abbé E. Gareau, professeur au collège de Saint-Jean, et de M. le vicar Zénon Campeau, comme diacre et sous-diacre. A l'orgue tenu par M. Ernest Gagné, les Chanteurs de Notre-Dame, dirigés par M. L.-O. Perrier, ont rendu la messe funéraire de Casciolini.

Après l'absoute, M. Perrier a dit les "Adieux", de Schubert.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Saint-Jean.

Les porteurs de la dépouille étaient MM. Louis et William Boutin, Siméon Hébert, Vital Dupuis, Amédée Charrest et Noël Lescarbeau.

La défunte laisse pour le pleurer, trois fils MM. Louis, Johnny et Arthur Parent; trois filles Mmes Silas Benjamin, Siméon Hébert et Arthur Boudreau; deux sœurs Mmes Solime Surprenant et Martin Hughes; cinq frères, MM. Pascal, Joseph, Arthur, Achille et Louis Picard.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

NOUVELLE RAISON SOCIALE

Depuis lundi dernier, la maison John Donaghy a changé de main. Forcé de se retirer des affaires à cause de sa santé compromise, M. Donaghy s'est résigné à céder la propriété occupée par son commerce de bois et charbon, rue Richelieu, à MM. Cann et Strickland, de Lennoxville. Le prix de vente de la propriété est de \$12,000, non compris, évidemment, l'actif du commerce.

En se retirant des affaires, M. Donaghy dit adieu à un passé de 60 ans d'activités. Il entra à l'emploi de la maison Bissett âgé de 15 ans à peine. A la mort du père, il devint l'associé des fils, puis il acquit finalement toute l'entreprise. Au moment de sa retraite, il comptait 60 années d'assiduité quotidienne dans le bureau qui vient de passer en d'autres mains. Il avait créé une excellente réputation pour sa propre maison, et ses successeurs sauront sans doute la maintenir à la hauteur, aidés qu'ils seront de l'expérience de M. Foisy qui reste à son poste. Nous souhaitons succès à MM. Cann et Strickland.

LES SPORTS

DEUX BELLES PARTIES

La rencontre entre les clubs Champlain et St. John's Yacht Club, jeudi dernier, a été une vraiment belle exhibition de notre jeu national, le si populaire hockey. La glace était en parfait état, l'arbitre fut irréprochable et les joueurs des deux camps adverses, bien en forme, semblaient animés du plus bel esprit sportif. C'est dire qu'ils jouèrent au hockey purement et simplement. Avant le commencement de la joute, on semblait hésiter sur les chances des clubs en présence; mais à peine la rondelle fut-elle mise au jeu, qu'il devint évident que les Champlain étaient venus là pour gagner. C'était sans doute aussi l'intention des joueurs du Yacht Club; mais on voyait à leur ardeur, que les Champlain ne se laisseraient pas dâmer le pion. La première période ne fut pas des plus intéressantes, mais on sentait qu'il se faisait des efforts de part et d'autre, ce qui promettait pour les autres reprises. De fait, dès la seconde, le Champlain prit l'avantage et le garda jusqu'à la fin, défilant le Yacht Club par le score de 4 à 2, l'un de ces derniers points étant compté par Trahan contre son propre club le Champlain, à la suite d'une fausse manœuvre.

Les deux équipes sont de belle force; mais le Champlain deviendra assurément redoutable lorsque ses joueurs auront bien appris à maintenir leurs positions respectives. Avec plus d'ensemble, les courses individuelles si épuisantes deviendront moins fréquentes. Les joueurs en profiteront et le public amateur verra du jeu plus intéressant.

La joute de dimanche dernier, entre les Chevaliers de Colomb et les Dragons Royaux, a causé d'agréables surprises. D'abord la très grande amélioration dans le jeu des militaires, puis l'étonnement même des amis des Chevaliers, quand ces derniers sortirent vainqueurs par 3 à 1, alors que durant les sept-huitièmes du temps, les chances étaient demeurées favorables aux soldats.

De fait, ces derniers comptèrent le premier point sur un lancer du centre et empêchèrent leurs adversaires de compter durant le reste de la période. Aucun point ne fut compté durant la seconde période et ce n'est que vers la fin de la troisième, que les Chevaliers de Colomb comptèrent trois points successifs. Dans la dernière reprise, les Chevaliers se rendirent justice et jouèrent bien d'attaque par la passe.

Mais jusque là, les Dragons les tenaient fièrement en échec et leur enlevaient la rondelle à volonté. Les militaires ont fait d'énormes progrès depuis huit jours et, pour peu qu'ils continuent à pratiquer et à acquérir de la rapidité comme patineurs, ils causeront de grandes surprises d'ici la fin de la saison du hockey. L'arbitre a donné entière satisfaction. Il a eu tâche plutôt facile, d'ailleurs, car les joueurs ont joué en vrais "gentlemen" et aucun n'a encouru de punition. C'est un record que tout le monde peut évaluer, avec de la bonne volonté, avec un peu d'esprit sportif.

La direction de l'A.A.C.C. a pris nos remarques en bonne part, et dès dimanche, les plaques métalliques dont nous avons parlé, ont été remplacées par des pièces de bois. C'est autant de danger de disparu pour les joueurs.

Les joueurs de l'équipe de hockey des Dragons Royaux sont partis à Montréal où ils rencontreront, ce soir l'équipe du Royal Canadian Regiment, dans une joute-exhibition.

POSITION DES CLUBS

	Gagné	Perdu
Chevaliers de Colomb	2	2
Yacht Club	3	1
Champlain	1	2
Dragons Royaux	1	2

Dans la composition des équipes de la ligue, il convient de faire les corrections suivantes quant aux noms des joueurs:

Chef les officiers: A. Collin au lieu de C. Collin; Capitaine Wood au lieu de sergent Moore; Yacht Club: Gerald au lieu de George O'Call; Dragons: William Durnford au lieu de William Dumford, et McKerrill au lieu de Kinall.

Les Chevaliers de Colomb ont été défaits par le Yacht Club, mercredi soir, par le score de 3 à 2, après une période supplémentaire de 10 minutes. A l'expiration du temps réglementaire, le score était de 1 à 1.

La prochaine joute de dimanche mettra aux prises les Dragons et les Champlain.

LE GARAGE WINDSOR

M. A.-N. Lareau ci-devant à l'emploi de M. O. Martel, au garage Windsor, a acheté à M. Martel tout l'outillage dudit garage et continuera les affaires de réparation, en lieu et place de M. Martel. M. Lareau possède l'expérience et assure qu'il donnera entière satisfaction à la clientèle qui lui confiera du travail. Il sera d'ailleurs toujours sur les lieux pour répondre aux clients.

Les Prescriptions

seront remplies avec le plus grand soin, à la

PHARMACIE SABOURIN,

Angle des rues Richelieu & St-Jacques, ST-JEAN



Le Public vous Écoute

Il attend votre message. Le téléphone est là pour le lui transmettre, et par le téléphone, vous pouvez toujours vous faire écouter.

Combien de temps votre voyageur dépense-t-il pour faire ses ventes? Quand il est dans un train ou qu'il fait anti-chambre, la vente pourrait peut-être se faire par le téléphone à Longue-Distance.

Un marchand estime que ses vendeurs perdent 46% de leur temps en wagon et qu'ils ne consacrent réellement que 15% de leur temps à vendre. Ils ne peuvent vendre que pendant que l'acheteur écoute. "Un vendeur peut couvrir dix villes en une journée et rester chez lui", écrit la Banking Service Corporation Limited, Toronto.

Un banquier nous dit que chaque jour de retard coûte aux hommes d'affaires canadiens un million de dollars. Si vous placez vos commandes par le téléphone à Longue-Distance et faites vos expéditions le même jour ou le suivant, combien de dollars économiserez-vous?

Nous ne connaissons aucun genre d'affaire qui n'ait pas retiré de profit de l'usage croissant du téléphone à Longue-Distance. Appliquez le tarif classé de Longue-Distance à votre commerce et vous en obtiendrez d'excellents résultats. Votre gérant vous donnera son concours le plus empressé.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA



TUBERCULOSE (1ère période) est toujours soulagée et son état guéri avec le sirop de Creote préparé à St-Jean par

le Dr J. A. Daigneault

Téléphone 117. 26 RUE LONGUEUEIL, Près de l'Eglise.

Vente d'après Fêtes

Assortiment de Bijouterie, d'Articles de Fantaisie et Cadeaux de Noce.

Avez-vous déjà pensé de vous procurer un Gramophone?

Je sollicite respectueusement une visite.

J.P. MEUNIER

Bijoutier et Opticien Optométriste,

108 rue Richelieu, Saint-Jean.

Filion & Bouthillier,

ASSURANCES, BOIS et CHARBON.

Téléphone 43. 41 rue Richelieu.

L'arôme embaumé
du thé de Ceylan "poussé très haut" est
superbe et particulier.

"SALADA"

constitue le surchoix de ce thé et son parfum est
unique. La plus forte vente en Amérique.
Sur réception d'une carte postale nous vous en en-
verrons des échantillons.

SALADA, MONTREAL

AGRICULTURE

TRAITEMENT A DONNER AUX
CHAMPS ELOIGNES QUI NE RE-

COIVENT JAMAIS DE FU-

MIER

(Notes des fermes expérimentales).

Dans l'Est du Canada, c'est-à-dire dans l'Ontario et dans toutes les autres provinces à l'Est, il y a environ 20,761,000 acres en culture dont 9,686,000 sont en foin. Les bestiaux de ces provinces ne peuvent guère produire pendant l'hiver que 50,000,000 de tonnes de fumier, ce qui ne suffit pas pour couvrir toute l'étendue en culture dans un asselement d'une longue durée. Il y a donc de grandes superficies, peut-être au total de un quart à moitié de cette étendue, qui ne reçoivent jamais de fumier. Ces champs sont en général loin des bâtiments de la ferme et on les laisse en foin ou en pacage plusieurs années puis on les laboure et on y sème de l'avoine avec de la graine d'herbe. Nos observations, ainsi que les statistiques qui précèdent, confirment la croyance que cette pratique est très répandue.

Quel est donc le meilleur moyen de prendre soin de ces champs? Ce serait très inutile de recommander qu'on leur applique du fumier, puisque les cultivateurs ont déjà appliqué ailleurs tout le fumier que leurs animaux ont produit. Il serait peu sage également de recommander d'y planter du blé d'Inde ou des racines et de faire entre ces champs dans l'asselement suivi sur les pièces qui se trouvent près des bâtiments, puisque les champs en question sont ordinairement loin des bâtiments et souvent mal égoutés. Le système que l'on pratique actuellement paraît donc être préférable mais est-ce le meilleur système possible?

Les expériences qui ont été faites sur cette question nous portent à croire qu'il y aurait moyen d'améliorer ce système et que l'on retirerait ainsi de meilleurs résultats de ces champs. Un moyen d'amélioration que tout le monde connaît mais que l'on pratique peu, est le drainage de surface. L'enlèvement de l'eau de surface par un labour bien fait, par des rigoles bien tracées, améliore beaucoup l'ameublissement de ces sols et en certaines années permet d'obtenir une récolte beaucoup plus forte. Une autre amélioration que bien des districts pourraient adopter, c'est la culture de la luzerne. En mettant quelques livres de luzerne dans le mélange ordinaire à foin, on saurait bien vite, à peu de frais, si la luzerne peut donner une récolte avantageuse sur ces sols. Si elle pousse bien, elle permettrait d'obtenir beaucoup plus de foin. Enfin, puisqu'il n'y a pas assez de fumier de ferme, on pourrait employer les engrais chimiques.

A la ferme expérimentale centrale à Ottawa, nous avons fait un essai comparatif sur cette question. Certains champs recevaient des engrais chimiques, d'autres du fumier de ferme et d'autres rien du tout. Ces essais ont duré plus de dix ans. L'emploi des engrais chimiques a toujours donné de gros profits. Dans un asselement de quatre ans de betteraves fourragères, d'avoine, de foin de trèfle et de foin de mil, les applications d'engrais chimiques ont été les suivantes: 300 livres de superphosphate, 75 livres de muriate de potasse et 100 livres de nitrate de soude; sur l'avoine, le trèfle et le mil, nous avons appliqué 100 livres de nitrate de soude. Pendant la période de cinq ans de 1916 à 1920, la valeur totale de ces engrais chimiques s'est élevée à \$142.32. La valeur de l'augmentation de récolte, par comparaison au sol non fumé, a été de \$318.63; le profit net, de \$175.71. Calculé sur la base d'un acre, le profit s'est élevé à \$8.78 par année.

N'y aurait-il donc pas avantage à mettre des engrais chimiques sur toute cette terre qui ne reçoit jamais de fumier. Le cultivateur pourrait les essayer d'abord sur des petites étendues pour voir si réellement cet em-

ploi serait avantageux. Pour que les engrais chimiques rapportent, il faut déployer un bon jugement dans leur achat et dans leur application au sol. Les personnes qui désirent se renseigner à ce sujet sont invitées à écrire au service de la grande culture, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

E.-S. Hopkins,
Agriculteur du Dominion.

L'HIVERNEMENT DES POULAINS

Les éleveurs de chevaux admettent généralement que le premier hiver est une période critique pour la jeune poulain, surtout lorsqu'il a été sevré au cours de l'automne. Les soins et l'attention qu'il reçoit à cette époque exercent une grande influence sur sa valeur future. Si on le laisse aux mauvais temps, si on le nourrit mal il devient maigre et faible et dans beaucoup de cas il ne sera jamais un aussi bon cheval que s'il avait été élevé dans des conditions plus favorables. En premier lieu, on doit l'hiverner dans un local assez chaud, confortable et bien ventilé, de préférence en liberté dans une loge afin qu'il prenne de l'exercice. On peut facilement en mettre deux ou trois dans une même loge quand elle est assez spacieuse. Cependant il est préférable de ne pas mettre dans la même loge un jeune poulain de l'année avec des poulains plus âgés.

ALIMENTATION DU JEUNE POULAIN

A cet âge, si le poulain a amplement d'exercice il n'est pas dangereux de lui donner trop de nourriture, cependant, il faut s'entendre là-dessus, il ne faut pas lui en donner plus qu'il est capable d'en manger durant un certain espace de temps, disons, par exemple, une heure à une heure et demie. C'est une mauvaise méthode que de tenir en tout temps de la nourriture à la disposition du poulain. Il doit manger dans un espace limité de temps raisonnable, avec appétit, tout ce qui lui est donné et être prêt pour le repas suivant. Si on laisse continuellement du foin à sa disposition il mange à toute heure du jour et il perd l'appétit. Le poulain mange à toute heure du jour au pâturage, il est vrai mais il faut se rappeler que le foin ou la paille ne sont pas aussi succulents que l'herbe et que les deux régimes ne peuvent pas être comparés.

QUANTITE DE NOURRITURE

Il est assez difficile de dire combien il faut donner de nourriture à un poulain. C'est très variable et il faut laisser cela à l'initiative du "soigneur".

Le foin et l'avoine sont les deux aliments qui conviennent le mieux au poulain pour le développement des os, des muscles, etc. Si l'on donne d'autres grains au poulain il ne faut pas lui en donner en trop grande quantité.

Il faut toujours que les aliments tant grossiers que concentrés soient de première qualité. Le foin de trèfle fait dans de bonnes conditions est le meilleur foin que l'on puisse servir au poulain, cependant à défaut de trèfle on peut lui servir du mil.

A la place de l'avoine on peut donner un repas de son sec ou sous forme de "boîte" trois ou quatre fois par semaine. Les carottes sont aussi excellentes et elles exercent un bon effet sur le système digestif.

Quant à l'eau, il convient d'en laisser à la disposition du poulain sinon il faut lui en servir trois fois par jour.

L'EXERCICE

S'il y a une cour près de l'écurie, on peut faire sortir le poulain quand il fait beau, surtout quand il s'est pas en liberté dans une loge.

LA CORNE

L'on doit surveiller attentivement les sabots du poulain; en effet si la corne pousse d'une façon anormale il peut en résulter de graves déviations des aplombs. Lorsque le poulain est au pâturage, l'usure compense ordinairement la croissance de la corne, mais il n'en est pas ainsi lorsque le poulain est dans une loge, il faut alors lui tailler le pied presque tous les mois.

NETTOYAGE DE LA STALLE

Il ne faut pas laisser séjourner trop longtemps le fumier dans la stable, car lorsqu'il y en a trop épais, il se développe une fermentation qui peut causer du tort aux pieds du poulain et avoir des effets nuisibles sur sa santé.

"Un homme à chevaux"

**Vous êtes constipé!
prenez "Cascarets"
pour le foie et l'intestin**

Maux de tête, état bilieux, langue chargée ou estomac aigre ou gazeux — tout cela dépend d'un foie paresseux ou d'aliments fermentant dans l'intestin. Les Cascarets agissent durant votre sommeil. Ils nettoient immédiatement l'estomac, enlèvent l'acidité, les gaz et éliminent les aliments non digérés, chassent l'excès de bile du foie et évacuent tous les déchets et poisons qui causent la constipation. Procurez-vous-en une boîte de 10 sous et laissez les Cascarets vous remettre sur pied.

"Pauvre mère" et "mère pauvre" voilà deux demi-cercles qui réunis, forment un médaillon dans lequel apparaît l'être unique dont les pieds touchent la terre, dont le cœur ne bat que pour sa famille, et dont l'âme n'aspire qu'au ciel....

LE LIVRE D'OR DES VOLAILLES

(Notes des fermes expérimentales)

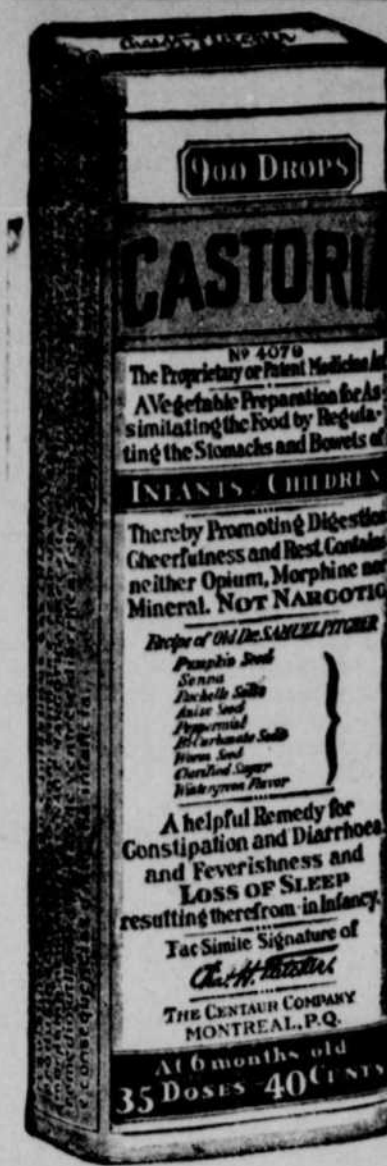
Il y a quelque temps, la fameuse poule Wyandotte blanche, No B-163 mourait. Cette poule a tant contribué à relever la production de l'espèce Wyandotte blanche que nous gardons actuellement sur cette station, que son nom mérite d'être inscrit dans le Livre d'or des volailles et que son histoire mérite d'être relatée.

La poule No. B-162 est née le 1er de mai 1917 et a pondu son premier œuf le 30 octobre 1917, à l'âge de 182 jours. Sa ponte totale a été la suivante: 1ère année, 257 œufs, 2e année, 153 œufs, 3ème année 107 œufs, 4ème année, 4 œufs, soit un total de 521 œufs. Sur ce nombre 85 œufs ont été pondus dans l'hiver de la première année, 32 dans l'hiver de la deuxième, et 4 dans l'hiver de la quatrième. Au moment où elle a pondu son premier œuf, elle pesait 5 1/2 livres, ses œufs pesaient en moyenne 25 once à la douzaine. La ponte des poulettes issues de cette poule montre qu'elles ont hérité de sa haute productivité. En 1919, douze de ces poulettes ont donné une moyenne de 22 œufs et la production individuelle était de 176 à 289 œufs. Sur deux poulettes écloses en 1920, l'une a donné 288 œufs et l'autre 243 œufs. Il leur restait encore deux mois à faire pour compléter leur année. Les moyennes de la deuxième année de ces poulettes étaient bonnes également mais elles ne sont pas encore complètes.

La poule B-162 ne s'est jamais arrêtée pour couvrir. Elle n'en avait pas le temps; elle était trop occupée à pondre. Il semble qu'elle a également transmis ce caractère, car trois de ses filles seulement ont perdu un peu de temps à cause de cela.

On a beaucoup parlé de l'importance du coq dans le troupeau au point de vue de la transmission de l'aptitude à la ponte. Le coq occupe certainement une place importante, mais nous sommes de plus en plus convaincus, à mesure que nous acquérons de l'expérience, que pour obtenir une haute production et pour la maintenir il faut que l'aptitude à la ponte se rencontre dans la génologie de la mère aussi bien que dans celle du père.

Station expérimentale de Sidney, C.B.



Copie exacte de l'enveloppe

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
Les Mères Savent Que
le Véritable Castoria

Porte
Toujours la
Signature
de
Chas. H. Hitcher

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans
CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Le Célèbre Charbon Pittston

John Donaghy,

Successeur de Bisset & Donaghy.

Marchand = Charbon et Bois

RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P.Q.

Faites vos Travaux Domestiques
par l'Electricité

Vous pouvez mener votre maison comme une horloge par l'électricité. Avec les étonnantes applications de l'électricité que l'on peut maintenant obtenir pour un prix très léger, vous pouvez faire tous vos travaux de ménage depuis la cuisson des repas les plus délicieux jusqu'à vos habits. Il n'est besoin d'aucun effort de votre part — vous n'avez qu'à "tourner le bouton".

La température parfaite, uniforme du Poêle Electrique éuit un repas de prince. La cuisine demeure fraîche et propre; pensez à l'épargne en bois et en charbon, le Poêle Electrique ne coûtant que \$3.50 par mois pour le faire fonctionner. Prix du Poêle \$115.00 en montant.

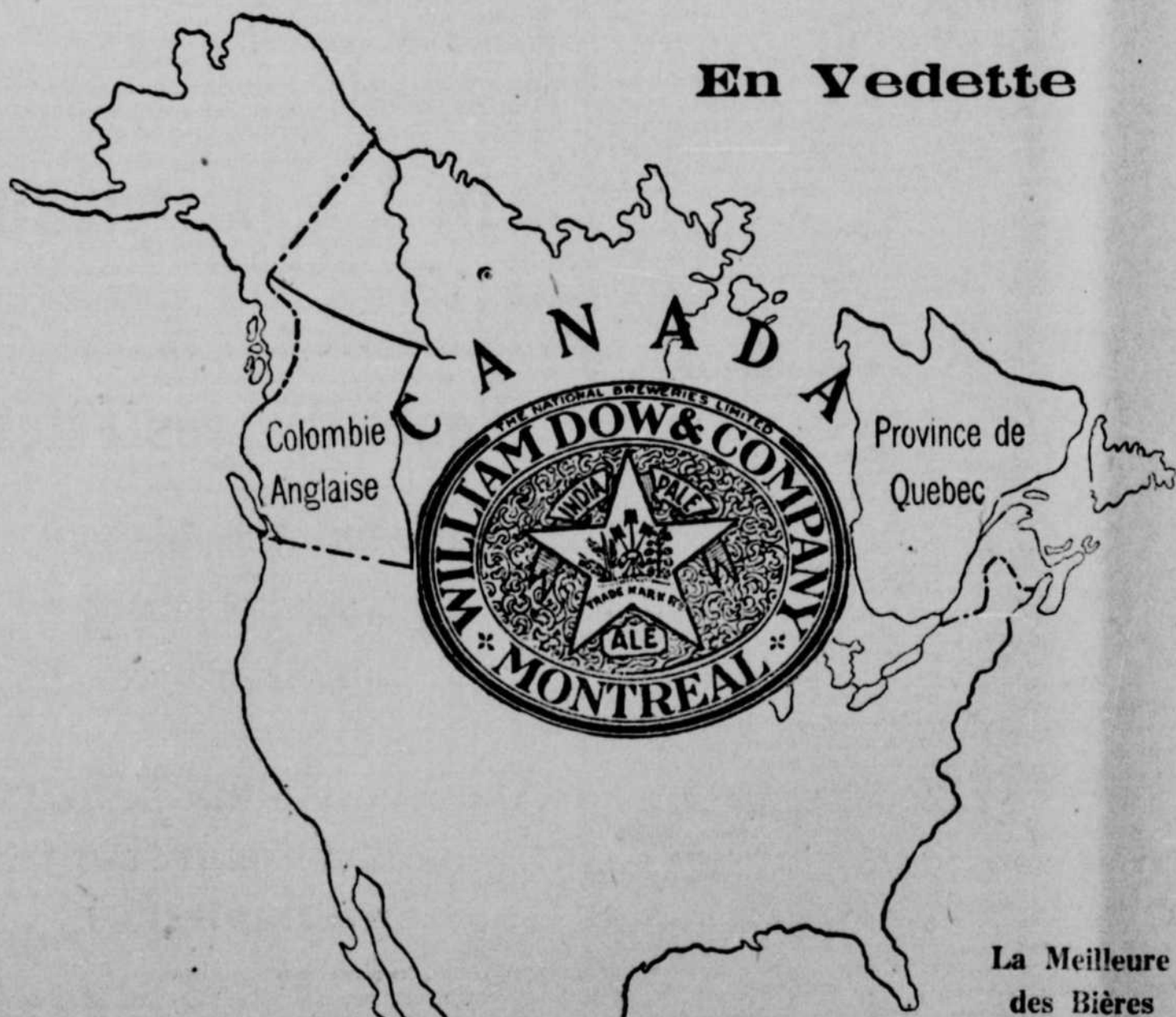
Ne gaspillez pas votre argent sonnante en charbon pour garder l'eau chaude dans le réservoir! Cette gentille petite commodité, le "Chauffe-eau" Electrique, adopté à n'importe quel réservoir, chauffera l'eau en quelques instants. Appliquez-le selon votre besoin d'eau chaude! Epargne plusieurs dollars par mois — le coût de l'opération n'étant que de deux dollars ou un peu plus. Prix du chauffe-eau \$31.00.

Naturellement, il est impossible de se passer d'un Fer Electrique. Ils sont si faciles à acheter, aussi — rien qu'un peu plus de \$6.00, et vous aurez le dernier modèle perfectionné — un petit trésor parfait. Mettez le courant et à l'instant le fer atteint la chaleur parfaite pour le repassage. Prix de l'opération: environ 25 sous par mois.

Servez-vous d'une prise de courant à deux contacts avec ces ustensiles électriques. Vous pouvez ainsi vous servir en même temps de votre lumière et de votre ustensile électrique avec le même réceptacle. Prix: 90 sous.



En Vedette



La Meilleure
des Bières

DOW

The National Breweries Limited.

Ne dites pas "Bièrre" dites

MACDONALD'S

Cut Brier

Une plus grande quantité
de Tabac pour la valeur.

Paquets 15c
1/2 lb. Boite 85c



Le Tabac avec un cœur

Comptes d'Epargne d'Enfant



C'est un plaisir — non un ennui — que d'ouvrir un Compte d'Epargne au nom de vos enfants. Même si vous avez l'intention de ne déposer que \$1 à la fois à chaque compte, nous accueillerons ces comptes avec plaisir, parce qu'ils constituent une éducation. Nous sommes heureux de vous aider à enseigner à vos enfants à économiser. Avec \$1, on ouvre un compte d'épargne. Les dépôts de \$1, et plus sont bienvenus.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal. **DU CANADA** Etablie en 1864
Succursale de ST-JEAN, C. A. PREZEAU, Gérant.
Succursale de NAPIERVILLE, C. BARETTE, Gérant.
Succursale de ST-REM, D. PELLETIER, Gérant.
Boîtes de Sûreté à Louer à la Succursale de ST-JEAN.

ECONOMISEZ!

C'est l'argent épargné qui compte, qui assurera votre avenir et vous rendra indépendant. Ouvrez un compte d'épargne à

LA BANQUE NATIONALE

Siège Social: Québec — Fondée en 1860.
La plus vieille Banque Canadienne-Française,
345 Succursales et Agences au Canada.
Actif: plus de \$75,000,000

A. CAMARÉ, Gérant,
SAINT-JEAN, P. Q.

Correspondants dans le monde entier.



Notre but Notre but est de protéger le déposant et d'accroître le crédit requis pour le développement de l'industrie et de l'agriculture à tous les points de vue

Service Nous avons plus de 700 succursales dont 600 au Canada et dans Terre-Neuve et plus de 100 dans les Indes Occidentales anglaises et françaises, ainsi que dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Nous avons aussi des succursales à Londres, New York, Paris et Barcelone. Nous avons des correspondants dans tous les pays du monde.

Force Nos ressources totales représentent plus de \$500,000,000.

Comptes Un dépôt d'une piastre suffit pour ouvrir un compte. Intérêt crédité semi-annuellement.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Succursale de Saint-Jean, Qué.
L. J. ROCHICAUD, Gérant

Feuilleton du Canada-Français

Les Deux Orphelines

(85)

Par ADOLPHE D'ENNERY.

Oh! oh! dit-il, je vois avec plaisir, mon ami, que tu n'as pas oublié la pauvre jeune fille que tu avais prise en amitié...

— Elle était si malheureuse chez nous! monsieur le médecin!

— Et puis, malgré sa cécité, elle était si jolie, n'est-ce pas?... Ses grands yeux étaient tout aussi beaux que s'ils n'avaient pas été privés de la lumière. N'est-il pas vrai?...
— Pierre, de rouge qu'il était l'instant d'avant, était devenu subitement pâle et ses lèvres tremblaient sans pouvoir articuler un mot.

Par bonheur pour lui, le docteur vint à son secours en reprenant: — Eh bien! mon garçon, je suis certain de pouvoir redresser la jambe... — C'est-il Dieu possible!

Et les yeux du rémouleur brillèrent de lueurs rapides, sous l'impression d'une idée de bonheur qui lui traversa l'esprit. — Oui, continua M. Hébert, qui, d'instinct, semblait prendre plaisir à observer son protégé, afin de reconnaître s'il y avait en cet être assez d'effort pour qu'il pût donner suite aux projets qu'il méditait. Oui, mon ami, je suis assez bon chirurgien, je crois, pour que tu puisses avoir entièrement confiance en moi...

— J'ai toute confiance en vous, monsieur le docteur! déclara Pierre avec empressement. — Dans ces conditions, nous pourrions reprendre, un jour ou l'autre, cette conversation.

Le rémouleur s'était attendu à tout autre chose. C'est que, depuis qu'on lui avait parlé de la possibilité, bien mieux, de la certitude pour lui d'arriver à ne plus boiter, à marcher sans que son buste se balançât de droite à gauche, Pierre s'était tout de suite fait à cette idée consolante qu'un jour viendrait où, peut-être, il pourrait se trouver en présence de Louise, de Louise guérie de sa cécité et pouvant le voir.

Aussi, quand le docteur Hébert eut mis, ainsi qu'il venait de le faire brusquement, un terme à cette conversation qui l'intéressait si fort, le rémouleur éprouva-t-il une grande déception. — Le médecin s'en aperçut et s'y attendait probablement, car c'est avec un bon sourire qu'il dit à Pierre: — Du reste, mon ami, nous avons à penser, dans ton intérêt, à tant de choses diverses, que chacune d'elles doit venir à son tour.

— Oh! monsieur le docteur, que vous êtes bon et charitable de vouloir vous occuper de moi.

Et, comme il faisait une seconde fois mine de saisir la main de son bienfaiteur, pour la porter à ses lèvres: — Assez d'effusion comme ça! grommela M. Hébert en reprenant son ton de bonhomme bienfaisant.

Puis il ajouta, en regardant en face son interlocuteur: — Tu n'as pas peut-être pas toujours la même envie de m'embrasser les mains, car... elles te feront probablement souffrir!

Pierre eut évidemment que le médecin voulait se moquer de lui; il essaya d'abaucher un sourire d'incrédulité.

— Ah! dame, mon ami, ce n'est pas sans te martyriser un peu qu'il me sera possible de te mettre en situation de pouvoir figurer dans les gardes-françaises.

Et, s'interrompant: — Au fait, demanda-t-il brusquement, aurais-tu du goût pour l'état militaire?

— Un pauvre diable comme moi?... Je n'ai jamais songé à cela!... Hélas! soupira le boiteux, je ne sais bien que ça me faisait plaisir, quand j'étais petit, et même plus tard, d'accompagner les soldats qui allaient à la parade; je me mettais l'eau à la peau, afin de les suivre, quand ils prenaient le pas accéléré et que le tambour-major faisait sauter en l'air sa canne, qu'il rattrapait au vol...

— Et puis, il y avait aussi les officiers avec leurs épaulettes brillantes, dont la vue me faisait sauter quel que chose dans le cœur.

Et, tout en parlant avec une animation croissante, le fils de la Frochard cherchait à se tenir droit sur ses jambes et à redresser son buste, comme s'il eût été lui-même sous les armes.

— Alors, si tu l'avais pu, tu te serais fait soldat, dans l'espoir de devenir un jour officier?

— Oh! non, non!

Et, baissant la voix: — Le sergent-racoleur n'aurait pas voulu de l'enfant d'un homme mort sur l'échafaud!

Et le visage du rémouleur avait repris son expression de tristesse, un instant disparue.

— C'est vrai, fit M. Hébert, on n'ose pas donner son nom quand on porte celui d'un supplicié! Aussi, mon ami, je vais m'occuper de t'en faire changer...

— Me faire changer de nom?... Interrogea Pierre avec anxiété.

Puis, courbant le front: — Je sais bien qu'un nom ne peut pas, le roi peut tout ce qu'il veut, dit gravement le docteur.

— Le roi... répéta le rémouleur au comble de la surprise... Le roi!... On obtiendrait donc que Sa Majesté s'occupât d'un misérable tel que moi?

Tout ce qu'il venait d'entendre lui bourdonnait dans le cerveau. Et tous les jours le nom de Louise lui venait à l'esprit. Il le prononçait tout bas, dans un murmure, et pour ainsi dire involontairement.

Puis, sans transition, il se prenait à songer à ce que le médecin lui avait dit tout à l'heure: le roi de France n'avait pas été privé de la lumière!

Pierre se demanda, pendant quelques secondes de silence qui suivirent, ce que pouvait bien signifier cette phrase dans la bouche du médecin.

Le docteur interrompit ces réflexions, qui bouleversaient le cerveau du pauvre garçon: — J'aime à te voir cette animation, cette ardeur que je ne soupçonnais pas en toi.

— Excusez-moi, monsieur le médecin, fit Pierre, reprenant tout aussitôt son air timide.

Et, comme il baissait la tête pour éviter de rencontrer les regards du docteur: — Relève la tête, commanda M. Hébert. J'aime quand on me regarde en face. Du reste, pour ce qu'il me reste à te dire, j'ai besoin de lire sur ton visage.

Le rémouleur obéit. — Maintenant, écoute-moi bien, mon ami, et réponds-moi franchement.

Et, brusquement il ajouta: — Tu consens à subir une douloureuse opération?

Pierre allait pousser une exclamation de surprise. C'était la première fois que le docteur lui parlait de cette opération.

M. Hébert poursuivit: — Ton infirmité, m'as-tu dit, date de loin et rendra, par conséquent, cette opération plus difficile.

Pierre balbutia quelques mots qui pouvaient passer pour une réponse affirmative; le docteur reprit aussitôt: — C'est bien, et, puisque ta résolution est prise, après-demain nous pratiquerons cette terrible opération.

— Après-demain?... s'exclama le malheureux garçon; que, cette fois, ne put dissimuler l'effarement qui se peignait sur ses traits.

— Oui, insista le docteur, mieux vaut tout de suite que plus tard. Du moment que tu es tout disposé, je ne veux pas te faire languir. Je te préviens, ajouta-t-il qu'il te faudra pendant six semaines rester étendu sans bouger, pour ne pas déranger l'appareil que je t'appliquerai à la jambe pour la redresser.

Pierre ouvrait de grands yeux où se lisait l'angoisse qui commençait à l'envahir.

Le docteur lui prit la main, qu'il garda dans la sienne. — Puis, changeant de ton: — Est-ce que par hasard, dit-il, tu hésiterais à subir l'opération? Me serais-je trompé, et... manquerais-tu de courage?

— Non!... Non!... s'empressa de répondre Pierre, commandant à l'émotion qui l'étreignait à la gorge; non monsieur le médecin, je ne manquerais pas de courage.

Vous ne m'entendez ni crier, ni me plaindre!... Je serai brave!... Je vous le promets!... Je vous le jure!

Ce jour-là, le docteur Hébert put acquiescer à la certitude qu'il avait deviné juste, en supposant que Pierre le boiteux et Louise l'aveugle nourrirent l'un pour l'autre, une vive affection dont ils ne comprenaient probablement pas eux-mêmes toute l'étendue.

Que pouvaient-ils savoir de l'amour, ces deux êtres dont l'un avait passé sa jeunesse dans la taudis infect de la Frochard, vivant au hasard, n'ayant sous ses yeux que l'exemple de toutes les mauvaises passions; dont l'autre avait été élevée pieusement par cette femme si épuisée, qui se nommait Mme Gérard, et n'avait jusqu'ici connu d'autre amour que l'affection filiale qu'elle portait à sa mère d'adoption et ce sentiment fraternel, si pur, qu'elle ressentait pour Henriette, sa sœur de lait.

Et cependant, pour le profond observateur qu'était M. Hébert, Pierre et Louise s'aimaient d'amour, comme si la Providence les eût fait se rencontrer tout exprès pour l'union de leurs deux cœurs.

Le docteur l'avait compris dès les premiers moments du séjour de Louise chez la comtesse de Linlithgow; il ne s'était pas dissimulé, ainsi qu'on l'a vu précédemment, que la cause de la mélancolie observée chez l'aveugle ne dépendait nullement du chagrin que lui inspirait sa cécité.

« Je lirai bientôt couramment dans le cœur de cette jeune fille », avait-il dit à Diane.

Aussi avait-il décidé que les visites qu'il rendrait à sa malade seraient plus fréquentes.

Il prenait pour prétexte les soins préliminaires à donner à l'aveugle, en vue de la préparer à l'opération délicate qu'il allait pratiquer.

Chaque fois que M. Hébert retournait à l'hôtel de Linlithgow, il ne manquait jamais de dire à Louise: — Pour que je me décide à vous opérer, mon enfant, il faut que je trouve votre état général tout à fait satisfaisant. Or, la première condition pour cela, c'est que le moral chez vous, ne soit pas affecté.

Et comme Louise, à ces paroles du docteur, ne pouvait se défendre d'un

certain petit tressaillement, M. Hébert s'empressait d'ajouter: — Tenez, en ce moment, par exemple, je suis persuadé que votre cœur bat avec plus de précipitation qu'il ne le conviendrait. Et puis, j'ai la conviction que votre esprit est inquiet!

— Dans ces conditions, vous auriez un sommeil agité; vous éprouveriez, en vous réveillant, une lassitude générale, vos nerfs seraient irrités, et il me faudrait attendre que vous ayez retrouvé le calme indispensable pour que vous supportiez l'opération sans danger.

La pauvre aveugle, toute rougissant qu'on ait pu lire aussi profondément en elle, baissait la tête comme une écolière surprise en faute.

M. Hébert reprenait alors, de sa voix la plus paternelle: — Vous ne tenez donc pas à recouvrer bientôt la vue?... Il ne vous tarde donc pas, mon enfant, de mieux connaître les personnes qui vous entourent et que vous affectionnez?... — Oh! si fait, monsieur le docteur, s'exclamait Louise.

— Il faut alors faire tout ce qui est nécessaire pour cela... Me le promettez-vous?

La pauvre enfant s'efforçait bien d'obéir aux prescriptions du docteur. Elle le promettait toujours, et le lendemain M. Hébert, était obligé de renouveler sa paternelle sermon.

De son côté Henriette l'observait aussi; mais la fiancée du chevalier de Vaudrey avait des préoccupations personnelles qui absorbaient son esprit.

Il y avait déjà bientôt deux mois que Roger était parti pour se rendre en Amérique.

Et Mlle Gérard comptait les jours, sachant bien qu'en serait encore longtemps sans nouvelles des troupes que commandait le marquis de Lafayette.

Elle avait accepté cette séparation avec résignation.

Mais, après la joie qui avait envahi son âme, à l'idée qu'elle serait unie à l'homme pour l'amour duquel elle avait tant souffert, elle éprouvait maintenant des inquiétudes nouvelles qu'elle dissimulait de son mieux quand elle se trouvait en présence de la comtesse et de Louise.

Seul, Picard, ce serviteur si dévoué à Roger, était au courant des inquiétudes et des tourments de la fiancée de son maître.

XII

Nous avons laissé le docteur Hébert très préoccupé, très soucieux; c'est que le célèbre praticien était, lors que les deux orphelines s'étaient présentées chez lui, à la veille de tenir la promesse qu'il s'était faite de procéder à l'opération jugée indispensable pour rendre au rémouleur Pierre Frochard l'usage de ses deux jambes.

Or, au moment de se mettre à cette besogne dont l'exécution n'était pas exempte de quelques dangers, le docteur Hébert éprouvait une vive émotion.

C'était du reste ce qui lui arrivait chaque fois qu'il se trouvait en présence d'un cas grave, nécessitant une grande précision de main, en même temps que le sang-froid absolu.

Cette fois particulièrement le rôle du chirurgien se doublait du rôle de bienfaiteur, et celui qui allait devenir un patient à qui l'on demanderait d'avoir le courage de supporter une violente souffrance n'avait pas sollicité le secours de la science.

On l'avait pour ainsi dire amené à se persuader qu'il serait très heureux de ne plus boiter, dût-il, pour cela, supporter une très douloureuse opération.

M. Hébert n'était pas sans éprouver quelques incertitudes. Il se savait bon praticien; il connaissait parfaitement le cas dont il allait s'occuper; il était doué d'une habileté que tous ses collègues se plaisaient à reconnaître. Vingt fois il était sorti avec succès d'opérations que l'on avait jugées impraticables.

Et cependant il était inquiet, impatient, févreux, enfin dans les plus mauvaises conditions pour accomplir convenablement sa besogne de chirurgien.

— Après tout, se disait-il à bout de bons raisonnements, est-il tout à fait indispensable que ce pauvre diable, habitué depuis de longues années à sa claudication, soit débarrassé de cette infirmité? Ne me suffirait-il pas de l'avoir tiré de la misère et de la honte où il croulait? Je lui ferais donner quelque éducation et il pourrai, grâce à cette transformation partielle, devenir autre chose qu'un misérable rémouleur. Je lui trouverai quelque bon emploi et il ne serait plus obligé, pour gagner péniblement sa vie, de courir du matin au soir par les rues, en portant sa boutique de rémouleur sur le dos. Il s'affermirait dans cette idée avec d'autant plus de force qu'il se rappellerait la mine piteuse de Pierre en apprenant ce qu'on lui ménageait.

— Il sera heureux d'être débarrassé du chirurgien, poursuivait mentalement M. Hébert, et il saura gré, au contraire, au protecteur qui lui tombe des nues de le faire instruire afin de le mettre à même de gagner honorablement et moins péniblement son existence.

— C'est qu'il a d'excellents senti-

ments, ce pauvre hère, et la nature a eu là une singulière fantaisie de faire naître un agneau docile d'une hyène féroce!... Et puis il a une figure fort intelligente, agréable même et qui ne manquerait pas d'attirer les regards quand le porruquier lui aura consacré quelques heures. Il sera vraiment très bien et fort présentable, mon protégé! Et, sans cette maudite jambe qui est plus courte que l'autre, on arriverait à faire de lui un charmant chevalier.

Et, récapitulant: — La structure du corps ne manque pas d'une élégance naturelle que modifie une gymnastique raisonnée... Les pieds et les mains sont petits; les attaches, à ce que j'ai pu voir, assez fines, ma foi, quand on aura donné des soins à ce pauvre diable, et aussi des chaussures légères à la place des souliers à gros clous, odieusement déformés, et dans lesquelles ses pieds doivent être au supplice... Je gage qu'en moins de trois mois, un professeur de danse et de maintien arrivera à apprendre à ce gaillard-là, l'art de tendre la jambe, de cambrier le buste, de saluer convenablement tout comme un vrai gentilhomme!... Allons, allons! concluait l'excellent docteur Hébert, il faut absolument opérer tout entier cette métamorphose. Il faut redresser cette maudite jambe... Il le faut, et je n'en démordrai pas!

Alors l'homme de science allait au squelette d'acier, dissimulé derrière un long rideau de serge, et se mettait à étudier le fémur et le tibia longuement et minutieusement.

Quelqu'un qui se fut trouvé caché dans ce cabinet de consultation eût entendu le praticien, se parlant tout haut, comme s'il eût fait un cours à des étudiants:

— C'est là, là qu'est l'ankylose! Il faut briser là!... De cette façon j'obtiens une fracture nette, bien franche... absolument au même endroit où la jambe a été fracturée une première fois!

Mais dans quel état vais-je trouver le muscle. C'est là le côté grave. Il s'est retiré, c'est certain; mais s'est-il noué?... Et le savant praticien passait la main sur son front, où perlaient des gouttes de sueur.

Puis il reprenait son étude, tout en palpant les os du squelette, lesquels claquèrent sous ses doigts.

Il passa plusieurs heures, combattant par des idées diverses tantôt s'arrêtant à la résolution de ne pas donner suite à son projet, tantôt se persuadant, au contraire, qu'il ne laissait aller à des craintes chimériques et qu'il réussirait l'opération.

C'est à cette dernière supposition qu'il s'arrêta définitivement.

Dès le lendemain matin et bien avant l'heure de ses visites à sa riche et aristocratique clientèle, le docteur Hébert donna à son valet de chambre l'ordre de faire atteler.

Puis il prit l'écrin dans lequel se trouvaient les instruments nécessaires, les examina et donna l'écrin au jeune domestique, tout étonné de cette sortie matinale.

Il s'accordait son franc parler, ce valet de chambre, avec son maître plein de bonté pour un serviteur qu'il avait connu alors que celui-ci était encore tout enfant; aussi demanda-t-il, en carquillant les yeux: — Or, va monsieur de si bonne heure, ce matin?

Et, voyant l'écrin que le docteur lui passait: — Oh! oh! reprit le jeune domestique, nous allons faire encore de la charcuterie.

A cette boutade à laquelle il était habitué, le docteur répondit par un sourire indiquant qu'un changement complet s'était fait dans son esprit. Il était à présent parfaitement calme et maître de lui, comme le général qui, après avoir pesé longuement le pour et le contre d'une opération hardie, se tient prêt, résolu et ferme, pour l'action qui va s'engager.

Jamais le gardien de la porte de l'hôpital Saint-Louis ne l'avait vu de meilleure humeur, lorsque le docteur s'informait du nouveau pensionnaire qu'il lui avait amené, s'écria: — Alors, notre gaillard a passé une bonne nuit?

— Excellente, monsieur le docteur, si j'en juge par le teint rosé, les yeux calmes, la voix assurée qu'il avait ce matin quand je me suis présenté dans sa chambre.

— Je suis enchanté!... donc il a bien dormi?

— A mon avis, il a dû dormir à poings fermés au moins dix bonnes heures, et cela comme un gaillard qui ne redoute rien!

Et, sans en entendre davantage, le docteur se dirigea vers son cabinet. Deux infirmiers se présentèrent alors pour recevoir ses ordres. Il commanda à l'un d'eux d'aller chercher l'aide de service.

C'était un des élèves favoris du maître.

Aussitôt qu'il se fut présenté: — Approchez, lui dit M. Hébert, je vais vous donner mes instructions.

Et le célèbre praticien, en quelques minutes, lui donna des ordres clairs et précis.

Il s'agissait de tout préparer dans une des salles dites d'opérations dans lesquelles M. Hébert avait l'habitude de réunir les jeunes médecins et les élèves en chirurgie, quand il se présentait un cas sérieux dont ceux-ci pouvaient profiter comme étude.

Au bout d'un quart d'heure, l'aide revint annoncer que tout était prêt pour l'opération.

— C'est bien, répondit M. Hébert; allez m'attendre avec deux infirmiers, car j'aurai besoin de bras solides tout à l'heure.

Et, changeant de ton, il continua d'un air grave:

— Allez chercher le jeune homme et conduisez-le ici! L'aide de service obéit.

Au bout de quelques instants, il revenait précédant Pierre, qui, aussitôt qu'il eût aperçu le docteur, comprit ce qu'on lui voulait.

Il reprit un tressaillement d'estroi.

Et, s'inclinant pour dissimuler la rougeur qui avait subitement enluminé ses joues: — Monsieur le médecin, dit-il, m'a-t-il fait appeler?

Sur un signe du docteur, l'aide alla rejoindre les autres infirmiers dans la salle des opérations.

M. Hébert, ayant également congédié son domestique s'approcha de Pierre en disant: — Oui, mon ami, je t'ai fait appeler parce que le moment est venu de pratiquer l'opération dont nous avons causé ces jours derniers.

Et, comme le jeune homme gardait le silence, M. Hébert ajouta: — Je suis content de ce que je vois; tu as suivi mes conseils; tu as surmonté les impressions fâcheuses et le voilà calme et résolu.

— Oui, monsieur le médecin, je suis prêt! répondit Pierre d'une voix ferme, et vous pouvez recommencer dès qu'il vous plaira.

— Je vous le répète, je suis prêt! — Alors, mon ami, suis-moi, dit le docteur.

Arrivés sur le seuil d'une vaste pièce carrelée, à laquelle de hautes croisées donnaient le jour nécessaire les deux hommes s'arrêtèrent.

Au milieu, une longue table en chêne massif, aux deux extrémités, les infirmiers, d'une part, et les aides de l'autre.

Puis sur un escabeau élevé, la boîte contenant les instruments de chirurgie qu'avait apportés le docteur.

Tous les assistants conservaient un air grave.

M. Hébert fit avancer Pierre et le conduisit auprès de la table.

Puis, se tournant vers le jeune homme: — Tu vas monter sur cette table, lui dit-il d'une voix affectueuse, et t'y étendre.

Sans faire la moindre observation, Pierre se hissa le mieux qu'il put et s'installa dans la position que lui avait indiquée le médecin.

A partir de ce moment, il ne bougea pas plus que s'il eût été frappé de paralysie. Seul, son regard se leva vers le ciel, comme si, mentalement le pauvre garçon, eût adressé une fervente prière à la Providence.

(A suivre.)

ROBOL

(Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaises digestions, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c la boîte.

Ch. Chénier, France-Amérique, 115, rue Saint-Jacques, Montréal.

THIN, FLAT HAIR

GROWS LONG, THICK

AND ABUNDANT

"Dandeline" ne coûte que 35 cents la

bouteille. Une application met fin à toutes pellicules, arrête la chute des cheveux, et, en quelques instants, double la beauté de vos cheveux. Ils apparaissent en masse douce, lustrée et facile à peigner. Mais ce qui vous plaira davantage, c'est qu'après quelques semaines d'applications, vous verrez de nouveaux cheveux fins et duveteux pousser sur toute la tête. "Dandeline" est aux cheveux ce que la rosée et le soleil sont à la végétation terrestre. Il va droit à la racine, leur donne la vigueur et la force. Ce délice et stimulant tonique fait des cheveux minces, sans vie et fanés, des cheveux longs, épais, forts et luxuriants.



Grande Vente à Réduction après inventaire

200 paires de Guêtres valeur \$2.00 et \$2.50 pour **\$1.00**
200 " " Savates valeur \$2.50 et \$3.00 pour **\$1.00**
ou \$1.50
Chaussures doublées en laine régulier \$7.00 réduit à **\$5.00**
C'est le temps de vous procurer aussi

Une paire de Chaussures,

Claques,

Guêtres,

Sacs de voyage,

Sacoches,

NOUVELLES D'IBERVILLE

Aux contribuables de la ville d'Iberville, que ça peut intéresser, mais uniquement par amour pour la vérité.

Dimanche dernier, M. le maire convoquait une assemblée des contribuables, à la salle Saint-Charles, en disant qu'il leur rendrait compte de l'administration municipale dont il est le chef.

Les contribuables ont répondu à l'appel, en très grand nombre. L'opération de cette reddition de comptes, a consisté en la lecture de chiffres, pendant quelques minutes, par le secrétaire-trésorier de la ville, et M. le maire s'est levé ensuite, pour dire qu'il était prêt à répondre aux objections.

Ceux que le préjugé aveugle pas, mais que la raison guide, admettront que la simple lecture de ce rapport, telle que faite, dimanche, ne permet pas de pouvoir en faire une appréciation raisonnée et juste. Il fallait nécessairement étudier ce rapport. Mais M. le maire, sans songer à cette latitude pour les contribuables, en ne leur donnant aucune explication, s'est contenté de dire, en plusieurs phrases, qu'il avait tenu sa promesse d'administrer les finances de la ville sans déficit.

Pour que la ville ne soit pas en déficit, à la fin de l'année, il faut que toutes les dépenses qu'elle fait soient payées par les revenus ordinaires et annuels, sans recourir à aucun argent emprunté, soit dans le cours de cette année, soit dans le cours de l'année précédente.

Or, suivant le rapport des vérificateurs, pour 1921, les revenus s'élevaient à la somme de \$26,880.00 avec le montant en caisse au 31 décembre 1920. Et les dépenses totales s'élevaient à la somme de \$34,222.77, faisant par conséquent un déficit de \$7,242.68.

Ainsi donc, quand M. le maire disait, dimanche, qu'il avait tenu sa promesse d'administrer sans déficit, en 1921, il se trompait, et de ce fait, trompait les électeurs. Il ne peut pas se justifier en disant qu'il a payé ce déficit avec l'argent emprunté en 1920, parce qu'il admettrait le déficit, et ensuite, parce que, si cette dette ne reste pas dans les opérations de l'année 1921, elle reste en augmentation de la dette.

En face de ce fait indéniable et avec un avantage d'une augmentation de près de 50% de la taxe foncière et de près de 100% de la taxe d'eau, le contribuable peut constater qu'il ne suffit pas d'y ajouter de belles promesses pour faire mieux que l'administration précédente.

Iberville, 16 janvier, 1922.

P. CONTANT, ex-maire.

— Mercredi, le 11 courant, les contribuables de la paroisse de Saint-Athanasie ont choisi trois conseillers: MM. Solime Gamache, Léon Gamache et Zéphir Gosselin. Nos félicitations aux nouveaux élus.

— C'est demain, vendredi, qu'aura lieu la nomination des candidats aux honneurs municipaux. Si l'on s'en rapporte à la rumeur courante depuis quelques jours, tout le conseil sortant serait réélu au complet. Même M. le maire qui semble se montrer récalcitrant, céderait sous la pression qui est faite pour l'inciter à se présenter de nouveau. Cela n'empêche pas que la candidature du Dr E.-N. Chevalier à la mairie, demeure toujours de plus en plus probable.

— On annonce les fiançailles de Mlle Corinne Basile, de cette ville, avec M. René Dastous de Montréal. Le mariage aurait lieu vers la mi-mai.

— Nous apprenons avec infiniment de plaisir que M. Charles Mailhot, entrepreneur, est maintenant parfaitement rétabli de sa récente maladie et est en état de vaquer à ses importantes affaires.

— L'épouse de M. Léo Dumas, gérant de la Banque de Commerce en cette ville, a donné naissance à un fils qui a reçu au baptême, les noms de Jean-Charles-Léopold. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Mailhot, grands-parents de l'enfant.

— Dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, une assemblée des contribuables a eu lieu dans la salle Saint-Charles, pour permettre à Son Honneur le maire Régulier de rendre compte de l'administration du conseil actuel. On a fait lecture de l'état financier pour l'année écoulée puis M. le Dr. E.-N. Chevalier et M. W. La-belle, voyageur de commerce ont adressé la parole. M. Labelle s'est surtout appliqué à critiquer le rapport des auditeurs des livres de la corporation, tandis que M. le Dr. Chevalier a prêté l'oreille à la prochaine lettre municipale porterait particulièrement sur l'opportunité de construire un filaire dans Iberville. L'assemblée a été très calme.

— Après la grand-messe, dimanche dernier, a eu lieu une assemblée des marguilliers, pour la reddition des comptes de la fabrique. L'état financier démontre que les affaires de la fabrique sont en excellente posture, grâce à la bonne administration, à la compétence et à la sagacité de M. le curé Cormier. M. le curé est par principe opposé à toute dépense d'argent, quand il n'a pas à sa disposition l'argent voulu pour telles dépenses. C'est une excellente pratique qui est d'ailleurs approuvée par la grande majorité des paroissiens.

— Mme Édouard Jetté, atteinte d'une maladie sérieuse, a été transportée à l'hôpital Saint-Jean, mardi matin, pour y suivre un traitement spécial.

— M. et Mme Rémi Tétrault, de cette ville, étaient en visite à Granby, les 14 et 15 courant.

— Nous apprenons que M. Harris Beauchamp doit quitter Iberville à la suite de l'incendie qui a causé de

si sérieux dommages chez lui, récemment.

— Nous apprenons avec peine que M. Joseph Boucher, de l'avenue 11ème, est assez sérieusement malade.

— Les questions d'une haute importance pour notre ville et qui ont été commentées par notre correspondant, en ces derniers temps, n'ont pas eu l'heur de plaire à tout le monde et lui ont même attiré les foudres de quelques personnages de haut lieu. Personne plus que lui ne regrette que ses commentaires aient été pris en mauvaise part parce que restés incompris. Celui qui s'est permis de mettre ses concitoyens en garde contre certains dangers, ne l'a pas fait de gaieté de cœur, mais plutôt dans le but et avec l'esprit de rendre service. Il a au surplus la satisfaction de n'avoir pas préché dans le désert. Ceux qui lui reprochent d'avoir fait du mal à sa propre ville, ne pourront jamais lui faire cet autre reproche d'avoir contribué à un plus grand mal, en ne prévenant pas qui de droit du danger existant et dont il pouvait calculer l'immensité.

Dans le cas présent, on admettra que les avertissements ont profité ou profiteront au plus grand nombre. Il n'existe pas, celui qui peut de sang froid et de propos délibéré médire ou de ses proches ou de sa ville, s'il arrive qu'un conseil blesse des susceptibilités, c'est qu'il existe réellement un point sensible touché à temps pour pouvoir encore le guérir.

SAINT-GREGOIRE

Les conseillers nouvellement élus sont: MM. Alfred Dauphinais, Gédéon Choquette et Ernest Choquette. — Mme O. Desautels et son fils M. Omer Desautels étaient en visite à Rougemont, et Saint-Jean-Baptiste, les hôtes de leurs parents et amis, la semaine dernière.

— Dimanche dernier, Mlle Emma Bonneau, d'Iberville, était chez son oncle, M. Aurèle Bonneau, M. et Mme Wilfrid Paradis, de Saint-Jean, étaient aussi les hôtes de M. et Mme Alfred Dauphinais.

— On annonce les fiançailles de quelques-unes de nos gentilles concitoyennes avec de charmants grégoriens.

— Monsieur le curé a inauguré, dimanche dernier, une classe de solfège pour les jeunes chanteurs de la paroisse, et déjà un bon nombre se sont inscrits sur la liste.

SAINT-ALEXANDRE

M. Evariste Marcotte, sacristain, est décédé au presbytère, dimanche, le 8 janvier. Le service et les funérailles ont eu lieu mardi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

— Mme E. Lacroix, née Clotilde Bourassa, est décédée à Saint-Amand, chez son fils M. Édouard Lacroix. Le service et les funérailles ont eu lieu mardi à Saint-Alexandre, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nos condoléances aux familles.

— Mercredi dernier, M. Aurèle Choquette, fils de M. E. Choquette, conduisait à l'autel, Mlle Roseline Gailpeau, fille de M. François Gailpeau. Nos meilleurs souhaits.

— Aux élections municipales, qui ont eu lieu lundi, MM. Gilbert Morin et François Desrueux ont été réélus et M. Paul Vigeant élu par acclamation en remplacement de M. Adélard Bessette, pour la paroisse, et M. Pierre Gaboriau, Joseph Morin et Adélard Fournier, élus par acclamation, en remplacement de MM. Amédée Pelletier, Marcel Gamache et Arthur Gailpeau, pour le village.

— M. et Mme Israël Cadieux ainsi que leurs enfants, de Notre-Dame de Stanbridge, étaient chez M. O. Laporte, dimanche dernier.

NAPIERVILLE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Emma Girardin, veuve de Monsieur Moïse Grégoire, décédée le 2 janvier dernier, à l'âge de 77 ans et 8 mois.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 10 enfants: Adolphe, Hector, Médéric, Gustave, de Napierville et Euclide, de Lacolle; Mme P. Roy, (née Marie-Louise) de Saint-Blaise; Madame N. Landault (née Stéphanie), Mme W. Gadouas (née Eugénie), Mlle Rosa et Valentine de Napierville et 32 petits enfants.

La levée du corps fut faite par M. le curé Daigneault et le service funéraire chanté par M. l'abbé Henri Grégoire, arrière-neveu de la défunte et assisté des abbés Daigneault et Dubouché comme diacre et sous-diacre. La chorale de Saint-Cyprien a exécuté la messe des morts; M. B. Renaud, arrière-neveu de la défunte touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par MM. Hector et Euclide Grégoire, fils de la défunte; les porteurs étaient MM. Médéric et Gustave Grégoire, fils de la défunte, N. Landault, P. Roy, W. Gadouas et Delphis Grégoire, gendres de la défunte.

On remarquait dans le cortège, outre les personnes sus-nommées: Madame Hector Grégoire, Mme Médéric Grégoire, Mme Gustave Grégoire, ses belles-filles; Mlle Blanche, Béatrice, Véronique, MM. Stanislas, Clément et Rolland Grégoire, Mlle Marie-Rose et Thérèse Gadouas et M. Jean Gadouas, ses arrière-petits-enfants, M. et Mme Auguste Dupont, son beau-frère et belle-sœur, de Napierville; M. et Mme E. Renaud, M. et Mme H. Grégoire, Mme E. Lapointe, Mlle Thérèse et Victorine Grégoire, M. et Mme F. Laberge, tous de Montréal; M. et Mme P. Toupin, M. Lucien et Mlle Angéline Toupin, de Lacadie; M. Alex. Grégoire, de Saint-Jean; M. et Mme

W. Bourgeois, M. et Mme Zéphir Dupuis, de Lacolle; M. notaire Dupont, M. et Mme Uric Girardin, M. et Mme Nap. Fortin, M. et Mme R. Fortin, Mme E. Renaud, de Napierville, neveux et nièces de la défunte. M. le docteur Bouthillier, M. P. P., M. Marcelin Robert, ancien député de Saint-Jean et M. Langevin et M. Pierre Poulin, de Saint-Jean; Mme notaire A. Barette, M. Alex. Richardson, régisseur, M. et Mme T. Ménard, M. et Mme Jules Couture, M. Napoléon Bourgeois, Dr. E. Verdon et plusieurs autres parents et amis sont venus rendre un dernier hommage à la défunte.

La famille Grégoire offre ses remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur mère.

HENRYVILLE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Maurice Leclair, survenue mercredi dernier. Le défunt était âgé de 89 ans et était un des plus anciens résidents de la place. Il laisse un fils et 3 filles. M. Joseph Leclair d'Henryville; Mme T. Nicholson, de Saint-Jean; Mme Bourassa, de Montréal et Mme Joseph Girard, de Kanakake. III. Ses funérailles auront lieu demain. A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

LACADIE

Mercredi dernier, a eu lieu la mise en nomination des candidats aux postes de conseillers pour la paroisse, puis jeudi, a eu lieu la votation à vive voix, comme au temps des patriarches. Les élus sont MM. Ernest Lemieux, Médéric Péladeau et P.-H. Deland. Le conseil se trouve maintenant composé comme suit: Maire, M. Philippe Toupin; conseillers, MM. David Brosseau, Antonio Bédard, Alphonse Bourassa, Ernest Lemieux, Médéric Péladeau et P.-H. Deland.

SAINT-SABINE

Lundi dernier, ont été élus conseillers de cette municipalité: MM. Henri Guérin, Pierre Lanoue et Arcade Laroche.

LAPRAIRIE

Une brave famille de cultivateur a failli être la proie des flammes, dimanche, à Laprairie, dans l'incendie de la maison de M. Auguste Beauvais, demeurant dans le rang Brosseau. Il était onze heures, dimanche soir, lorsque l'infamé des enfants, Paul-Emile, fut éveillé par une épaisse fumée qui remplissait sa chambre. Il avertit ses parents à la hâte et tous n'eurent que le temps de s'enfuir par les escaliers ou de sauter en bas des fenêtres du deuxième étage, dans leurs vêtements de nuit.

C'est dans cet état qu'ils durent faire plus d'un arpent dans la neige, pieds nus, pour chercher refuge chez un voisin, M. J. B. Boucher.

La maison de M. Beauvais fut réduite en cendres, ainsi que tout ce qu'elle contenait. On ne put rien sauver.

Deux bâtiments voisins furent également détruits. Les dommages sont de près de \$3,000. On croit que le feu a été communiqué par la cheminée.

Lundi dernier, ont eu lieu à Laprairie, les funérailles de Laure McGee, épouse du docteur J.-A. Boyer, M. V. de Beauharnois et fille de M. et Mme L. McGee, marchand à Laprairie. Mme Boyer est décédée après deux jours de maladie, à l'âge de 26 ans. Elle laisse pour la pleurer, son mari le Dr. J.-A. Boyer, un fils, Jean-Jacques, son père et sa mère, M. et Mme L. McGee, un frère Patrick McGee, une sœur, Mlle Hélène, A. l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé A.-P. Lamarche, curé de Laprairie. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-D. Saint-Aubin, vicaire à Beauharnois, assisté des abbés A. Paquin et J. Desautels.

Le deuil était conduit par le Dr. L. Dubuc et M. C. Page, le Dr. J.-A. Boyer, son mari, L. McGee, son père, M. P. McGee son frère, D. Demers, L. D. Paradis, C. Boyer et A. Boyer, ses oncles, H. O. Donoghue, J.-A. Lafrance, ses cousins. Les porteurs étaient MM. J.-A. Sicotte, H.-R. Carreau, notaires, J.-A. Dulude, L. Perre, R. Doré, J.-J. Brisson, avocat.

Une foule considérable de personnes assistaient aux funérailles.

La famille a reçu beaucoup de marques de sympathies, fleurs, offrandes de messes et bouquets spirituels.

— Nous avons aussi à déplorer la mort de M. Frédéric Riendeau, décédé chez M. Samuel Racine, et dont les funérailles ont eu lieu à Laprairie, la semaine dernière, et de M. Vital Robert, hôtelier, décédé aussi la semaine dernière. Nos sympathies aux familles éprouvées.

— Mercredi, à Laprairie, a eu lieu le mariage de Mlle Thérèse Beauvais, fille de M. Auguste Beauvais, avec M. R. Chevalier, opérateur télégraphique à la gare de Laprairie. Nos meilleurs souhaits.

— L'élection des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Laprairie, a eu lieu le 9 courant. Ont été élus: MM. Médéric Lefebvre et Norbert Perron, pour Laprairie; Joseph Deslippe et Noël Rouillé, pour Saint-Philippe; Moïse Robitoux et Séverin Perron, pour Saint-Constant; Oscar Perras, pour Saint-Jacques; le Minier et Isidore Lefebvre, pour Saint-Mathieu.

— M. Hervé Page a été élu conseiller pour la municipalité de Laprairie, en remplacement de M. Pierre Sénechal, ainsi que M. Clovis Brossard qui remplace M. Alphonse Surprenant, et M. Adolphe Sainte-Marie, en remplacement de M. Bouthillier.

SAINT-BLAISE

Miles Jeanne et Cécile Bisailon, de West Brom ont passé quelques jours en visite chez des parents et amis.

— M. et Mme Eugène Payant étaient en visite dimanche, chez M. Joseph Cyr.

— Les élections municipales qui ont eu lieu lundi dernier ont donné le résultat suivant: M. Louis Girard a défait son adversaire M. Napoléon Girard, par 23 voix; M. Ernest Roy a défait M. J. H. Perron, par 29 voix et M. Joseph Chabot a défait M. Willie Fréchette par 13 voix.

Les contribuables se disent très satisfaits du nouveau mode de votation au scrutin secret.

— M. et Mme Louis Girard recevaient le 10 courant, à dîner, les parents dont les noms suivent: Mme David Guay, mère de Mme Louis Girard, le rév. J. Arthur Guay, curé de Contrecoeur; M. et Mme Zéphirin Guay, de Sainte-Agathe des Monts; Rév. F. Hercule Guay, curé de Saint-Josaphat; M. et Mme Anatole Guay, M. et Mme Achille Guay, M. Raphaël Guay, M. Armand Guay, tous de Montréal; M. et Mme Téléphore Fortin, de Saint-Jean.

— Mlle Thérèse Girard, élève des RR. SS. Jésus-Marie, est venue passer les vacances du jour de l'An dans sa famille.

SAINT-VALENTIN

Le euehre organisé par les Forestiers et qui eut lieu les 10 et 12 courant, a été bien réussi malgré la température que nous avons eue. Mais comme tous ceux qui désiraient y venir n'ont pu se rendre, à cause du mauvais temps, ce euehre a été continué le dix-sept.

La comédie "Homard et le plaisir", jouée par un groupe d'amateurs, a été bien réussie. Le 10, le premier prix des dames fut gagné par Mme Jos. Proulx, et le premier prix des hommes, par M. Arthur Trahan.

Le 12, le premier prix des dames fut gagné par Mlle Jeanne Hébert, et le premier prix des hommes, par M. Jean-Marie Langlois.

Quelques objets ont été rafés: une table de salon a été gagnée par M. Frédéric Poulin; un cinq piastre en or, par Mlle Bella Côté; un service à barbe, en argent, par Mlle Berthe Rémiard; un service à limonade par M. Adrien Hébert.

Les Forestiers Catholiques désirent remercier tous les généreux donateurs qui ont contribué au succès de ce euehre.

— L'élection des conseillers eut lieu mercredi dernier, bien différemment des années passées, où six candidats se disputaient l'honneur de se faire élire. Cette année, c'est à qui n'aurait pas été candidat, à tel point que seulement deux ont été nommés et, sur les deux, un doit se retirer parce qu'il avait avverti ses amis, par écrit, qu'il n'accepterait pas pour aucune considération. Il faudra donc avoir recours au lieutenant-gouverneur, pour compléter notre conseil.

La raison, c'est un secret de famille.

Vive les élections chaudement contestées.

LACOLLE

Mercredi dernier, le 11 courant, au village de Lacolle, on a fait la nomination des candidats au poste de conseillers pour la municipalité. Comme à l'heure dite, il n'y avait pas d'opposants aux conseillers sortant de charge: MM. Cyprien Barrière, J.-E. Masten et M.-H. Nichol, tous trois furent déclarés réélus par acclamation.

— En vertu d'un décret de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, MM. H.-W. VanVliet, marchand, Euclide Grégoire, agent, et Wilbrod Landry, marchand, ont été faits juges de paix avec juridiction dans tout le district d'Iberville.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Stanbridge Est: MM. Myran Callaghan, réélu; R. Kid et J. Dussault, élus, tous par acclamation.

Saint-Luc: MM. J.-B. Moreau, Armand Bourdeau, Merrille Rougeau, élus par acclamation.

Saint-Jean, paroisse: MM. Euclide Sénéchal, Oscar Berthiaume et Isidore Lemieux, élus par acclamation.

Sainte-Brigide d'Iberville: MM. M. Martel, réélu; L. Boulais et E. Monty, élus, tous par acclamation.

Saint-Clément: MM. J. Rondeau, L. Poirier et C. Méville, élus par acclamation.

Saint-Césaire, village: MM. G. Giguère, V. Thérois, élus, et P. Authier, réélu, tous par acclamation.

Saint-Césaire, paroisse: MM. W. Ménard, P. Viens, élus et A. Massé, réélu, tous par acclamation.

BEDFORD

La population de la paroisse de Saint-Damien de Bedford est de 1652, dont 1244 communiant et 408 non communiant répartis comme suit: Dans la ville, 775, 609 communiant et 166 non communiant; campagne, 877, 635 communiant, 242 non communiant. Dans la ville il y a 94 propriétaires et en campagne 110.

Le nombre de familles est pour la ville 152 et 102 pour la campagne. Durant l'année qui vient de s'écouler, il y a eu 49 baptêmes, 24 sépultures dont 18 adultes, 6 enfants et 12 mariages.

— Jeudi dernier est décédé M. Hilary Cartier, ancien propriétaire de l'hôtel "New-Bedford". Ses funérailles eurent lieu en l'église de Bedford, samedi matin, à 8 hrs. M. Herménégilde Granger conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. W. Giroux, J.

Payette, A. Larocque, J. J. Mullin, N. Rochelieu et A. Nadeau, il laisse sa femme (née Rhéaume), un fils Rodolphe à qui nous offrons nos sincères sympathies. La dépouille mortelle a été transportée à Saint-Jean où eut lieu l'inhumation.

— Mlle Corinne Mongeau, de Venise et Marie-Louise Mongeau, de Montréal, étaient en visite chez M. Mastal Campbell, cette semaine.

— Mlle Germaine Paré passe quelques jours à Montréal.

— Mlle Mignonne Payette était à Saint-Jean, mercredi dernier, à l'occasion du concert Th. Botrel.

STANBRIDGE STATION

Mercredi dernier, eut lieu l'élection des conseillers de cette municipalité et notre conseil se compose maintenant comme suit: M. J.-Uric Demers, maire; MM. H. Granger, A. Beauvais, F. Bouchard, O. Corriveau et H. Corriveau, ces trois derniers élus par acclamation.

— Le 13 janvier, M. et Mme Philippe Campbell, un fils baptisé Joseph-Olivier-Gaston-Marcel, Parrain et marraine, M. et Mme O. Lafrance, de Saint-Jean.

— De passage à Stanbridge, M. E. F. Fynn, de Highgate Centre; M. E. Brais, de Farnham, et M. N.-K. Laflamme sont partis pour Montréal, ces jours derniers.

SAINT-LUC

Madame Arthur Denault est de retour d'une vacance à Beloeil, chez ses parents.

M. Joseph Trudeau, son père, passera quelques jours avec M. et Mme Arthur Denault.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

L'Assemblée générale annuelle de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC aura lieu à l'HOTEL PLACE VIGIER, Montréal, à dix heures de la matinée, jeudi, le 9 février prochain. Messieurs les membres sont priés de donner leurs noms, en arrivant, au Secrétaire qui leur remettra un insigne. Tous ceux qui assisteront à cette assemblée sont cordialement invités à dîner à l'HOTEL PLACE-VIGIER même, au frais de la Société, leur insigne leur servira de billet d'admission à ce dîner.

Les assemblées annuelles des Sociétés des Éleveurs de Bétail canadien, de CHEVAUX CANADIENS, de MOUTONS et de PORCS auront lieu la veille, mercredi, 8 février, au même endroit, HOTEL PLACE-VIGIER, comme suit:

Société des Éleveurs de Bétail canadien, à 2 heures P. M.

Société des Éleveurs de Chevaux canadiens, à 4 heures P. M.

Société des Éleveurs de Moutons, à 7 heures P. M.

Société des Éleveurs de Porcs, à 9 heures P. M.

J. A. Couture, Secrétaire.

VOTRE ABONNEMENT

L'abonnement au journal est strictement payable d'avance. La date inscrite sur la bande de l'adresse, indique l'échéance. Les personnes hors de la ville, sont priées de faire remise par bons ou mandats de poste ou d'express.

POUR VOS IMPRESSIONS

Pour vos impressions de toutes sortes: commerciales, artistiques, musicales ou autres (lettres de faire-part en tous genres), adressez-vous au "Canada-Français". Notre atelier, des plus modernes, est à votre disposition et vous assure soin, promptitude et considération quant aux prix.

— Quand 1 livre français cessera de frayer la route, les esprits et les espèces prendront une autre direction, déterminées par le livre qui aura remplacé le nôtre. (M. LAVISSE, de l'Académie française).

Si tu veux vaincre la tuberculose, ne crache plus à terre et lave-toi. *** On ne peut dire combien le café leste et ruine tout le système nerveux.

THEATRE IMPERIAL

3 JOURS commençant Mercredi, 25 Janvier

Great Moments in a Great Picture



The quarrel in the cafe

Looking eyes, the white flash of a taunting smile and the challenging shrug of a slender shoulder, half-revealed beneath the mantilla of black lace—these were enough to start trouble. What followed is one of the most exciting, vivid scenes in

Metro's Rex Ingram Production

THE FOUR HORSEMEN Of the Apocalypse

Adapted by June Mains from Blasco Ibañez's Novel

DEUX SÉANCES: 2 15 et 8 15
Prix 35c. 50c. et 75c.
Vous devez voir cela.

PROGRAMME MUSICAL SPECIAL

AUX AUTOMOBILISTES

N'attendez pas au printemps, alors qu'il y a encombrement, pour faire réparer ou remettre à neuf votre automobile, il vous en coûtera moins cher maintenant et l'ouvrage mieux fait.

Prix modérés - Ouvrage garanti.

PAUL POUYAUD,
12 RUE RICHELIEU.

Dodge Brothers Annoncera

Le 1er Février 1922, une réduction sur les prix de leurs autos, entrant en vigueur le 1er Janvier 1922.

A. E. GREGOIRE,
Place du Marché,

Tel. 460 Saint-Jean, Qué.